



**HAL**  
open science

## Moras-en-Valloire (Région Rhône-Alpes - Département de la Drôme). Campagne de prospection et de relevés sur le site du château delphinal

Nicolas Payraud

► **To cite this version:**

Nicolas Payraud. Moras-en-Valloire (Région Rhône-Alpes - Département de la Drôme). Campagne de prospection et de relevés sur le site du château delphinal. [Rapport de recherche] UMR 5648 - CIHAM. 2011. halshs-00617362

**HAL Id: halshs-00617362**

**<https://shs.hal.science/halshs-00617362>**

Submitted on 14 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nicolas Payraud

# MORAS-EN-VALLOIRE

Région Rhône-Alpes – Département de la Drôme

Rapport final d'opération

## Campagne de prospection et de relevés sur le site du château delphinal

N° d'opération : 10272

Arrêté d'autorisation : 10/1057

2011





## Sommaire

Remerciements	4	Inventaires	51
Informations générales	5	Unités stratigraphiques	51
Notice scientifique	6	Structures	55
Localisation de l'opération	7	Céramique	57
Chapitre 1 : présentation générale de l'opération	9	Terre cuite architecturale	61
1. Contexte géographique et géologique	9	Faune	63
2. Contexte archéologique	11	Reste du mobilier anthropique	65
3. Bref historique du château de Moras	14	Documentation graphique de terrain	67
4. Méthodologie et moyens mis en œuvre	15	Photographies	69
Chapitre 2 : observations archéologiques	19		
1. Le secteur A	19		
1.1. La maçonnerie F01	19		
1.2. L'enceinte occidentale (F02)	20		
1.3. L'enceinte septentrionale (F04)	22		
1.4. La tour carrée (F09)	24		
2. Le secteur B	24		
2.1. L'enceinte orientale (F06)	24		
2.2. Le talus interne (F07)	28		
2.3. La tour ronde (F09)	28		
3. Le secteur C	28		
3.1. L'enceinte orientale de la haute-cour (F06)	28		
3.2. L'enceinte méridionale de la haute-cour (F10)	31		
3.3. L'enceinte méridionale du château (F11)	32		
Chapitre 3 : le mobilier	33		
1. La céramique	33		
2. La terre cuite architecturale	36		
3. Le reste du mobilier anthropique	37		
Chapitre 4 : synthèse et perspectives	39		
1. L'organisation de l'ensemble castral	39		
2. Les techniques de construction	41		
3. Potentiel archéologique du site	43		
Conclusion	47		
Bibliographie	49		

## Remerciements

La campagne de relevés réalisée en août 2010 sur le site du château de Moras-en-Valloire n'aurait pas été possible sans plusieurs aides décisives.

Un grand merci, d'abord, à tous les propriétaires qui ont autorisé l'accès à leurs terrains, auxquels une copie de ce rapport sera transmise.

Le logement des fouilleurs et le dépôt du matériel ont ainsi été assuré chez Andrée et Jean-Pierre Payraud, qui ont ainsi activement participé à la vie du chantier. Leur soutien a été plus qu'appréciable en de nombreuses circonstances.

Une grande partie du matériel utilisé sur le terrain a été prêté par Jean-Michel Poisson (CIHAM) et Dominique Jagu (CCLER), notamment les instruments d'optique. Qu'ils soient rassurés, il en a été fait bon usage.

Le bon fonctionnement du chantier a été facilité par la participation financière du ministère de la Culture et par la disponibilité et la compréhension de Laure Devillard, chargée du suivi du dossier au service régional de l'archéologie.

La mairie de Moras et les membres de l'association "Moras en Valeur" ont soutenu ce projet depuis son origine et ont organisé une conférence de fin de chantier, laquelle a montré le grand intérêt des habitants de la Valloire et au-delà pour ces recherches.

Enfin, les fouilleurs ont fait preuve de persévérance et de bonne humeur, dans des conditions parfois délicates sur le terrain. Il s'agissait d'Anahide Kéfélian (Lyon 2), Benjamin Oury (Lyon 2), Aleksandra Payraud (EHES), Supamon Peerapornpisal (Lyon 2) et Anaïs Pinhède (Paris IV). Ils seront les premiers contactés si une nouvelle campagne venait à être programmée.

## Informations générales

### Localisation

*Région* : Rhône-Alpes

*Département* : Drôme (26)

*Commune* : Moras-en-Valloire

*Lieu-dit* : Le Château

*Coordonnées Lambert 93* :

*sud-ouest* : X=856200 Y=6467360

*nord-est* : X=856367 Y=6467490

*Altitude (NGF)* : 345,33 à 371,84 m

### Renseignements administratifs

*Arrêté d'autorisation* : 2010/1057

*N° d'opération* : 10272

*Programme* : 24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

*Titulaire de l'autorisation* : Nicolas Payraud

*Rattachement* : Conseil général d'Eure-et-Loir – Service de l'archéologie

### Budget

*Ministère de la Culture* : 473,00 € (fonctionnement)

*Participants* : 90,00 € (fonctionnement)

*Hébergement* : chez Andrée et Jean-Pierre Payraud

*Matériel complémentaire* : prêt de l'UMR 5648-CIHAM et du CCLER

### Équipe archéologique

Anahide Kéfélian (Lyon 2)

Benjamin Oury (Lyon 2)

Aleksandra Payraud (EHES)

Supamon Peerapornpisal (Lyon 2)

### Principaux résultats

Relevé du tracé de l'enceinte extérieure du château de Moras des côtés nord, est et ouest

Mise en évidence d'une enceinte au sud de la tour-maîtresse et d'une autre séparant haute et basse-cour

Repérage d'une partie de l'enceinte extérieure sud

Collecte de mobilier céramique et métallique des XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles

### Mots-clés du thesaurus

*Chronologie* : Moyen Âge central, Bas Moyen Âge, Époque moderne

*Fonction* : château, fortifications, métallurgie

## **Notice scientifique**

Une campagne de relevés a été réalisée en août 2010 sur le site du château de Moras-en-Valloire (Drôme), dont l'occupation est attestée par les sources écrites de 1009 à 1627. C'est une des plus anciennes possessions de la maison d'Albon et le centre d'une des châtellenies les plus importantes du Dauphiné à l'époque médiévale. L'objectif de cette opération était de dresser un état du site pour évaluer son potentiel archéologique, à partir de relevés systématiques des vestiges en élévation, de levés topographiques et de prospections pédestres.

À l'issue de cette campagne, l'organisation globale du site est mieux cernée. L'ensemble castral occupe une surface d'environ 3,5 ha, délimitée par une enceinte atteignant au moins 7 m de hauteur du côté nord et divisée en plusieurs parties distinctes. La haute-cour en occupe l'extrémité occidentale. Elle est dominée par une tour carrée sur motte, sur l'arase de laquelle une madone a été érigée au XIX<sup>e</sup> siècle et défendue par une chemise maçonnée, probablement appuyée contre les braies. La basse-cour est elle-même subdivisée en deux parties, séparées par un talus marquant la ligne de crête, entre la tour-maitresse et une tour ronde. La nature exacte et la datation de ce talus - enceinte remblayée ou simple levée de terre - n'est pas assurée, mais il correspond à une ligne force du parcellaire au moins depuis le

XIX<sup>e</sup> siècle. Seule la partie nord de la basse-cour a pu être explorée, livrant quelques traces d'une activité métallurgique en haut de la pente et révélant la présence de maçonneries adossées à l'enceinte orientale, près de la tour ronde.

Le mobilier ramassé au sol ou lors du nettoyage des structures maçonnées, principalement de la céramique et de la terre cuite architecturale, appartient à un horizon chronologique assez large, centré sur les XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. La rareté des éléments plus tardifs confirme le probable et total abandon du site après le démantèlement du château en 1627. Malgré cet événement, les vestiges relevés, appartenant principalement aux différentes enceintes, sont globalement bien conservés.

Le site présente donc, indiscutablement, un potentiel très intéressant. La poursuite de son étude, envisagée à moyen terme sous des formes diverses, pourrait permettre de mieux connaître l'évolution du phénomène castral et des structures de peuplement dans l'espace delphino-savoyard au cours du Moyen Âge.

## Localisation de l'opération

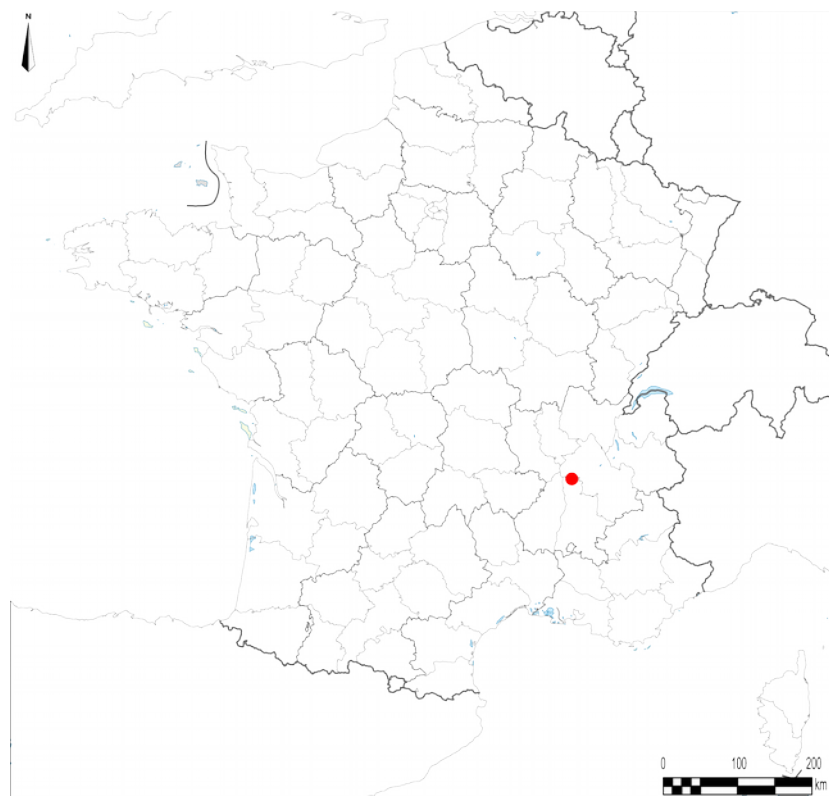


Figure 1 : localisation de Moras-en-Valloire en France

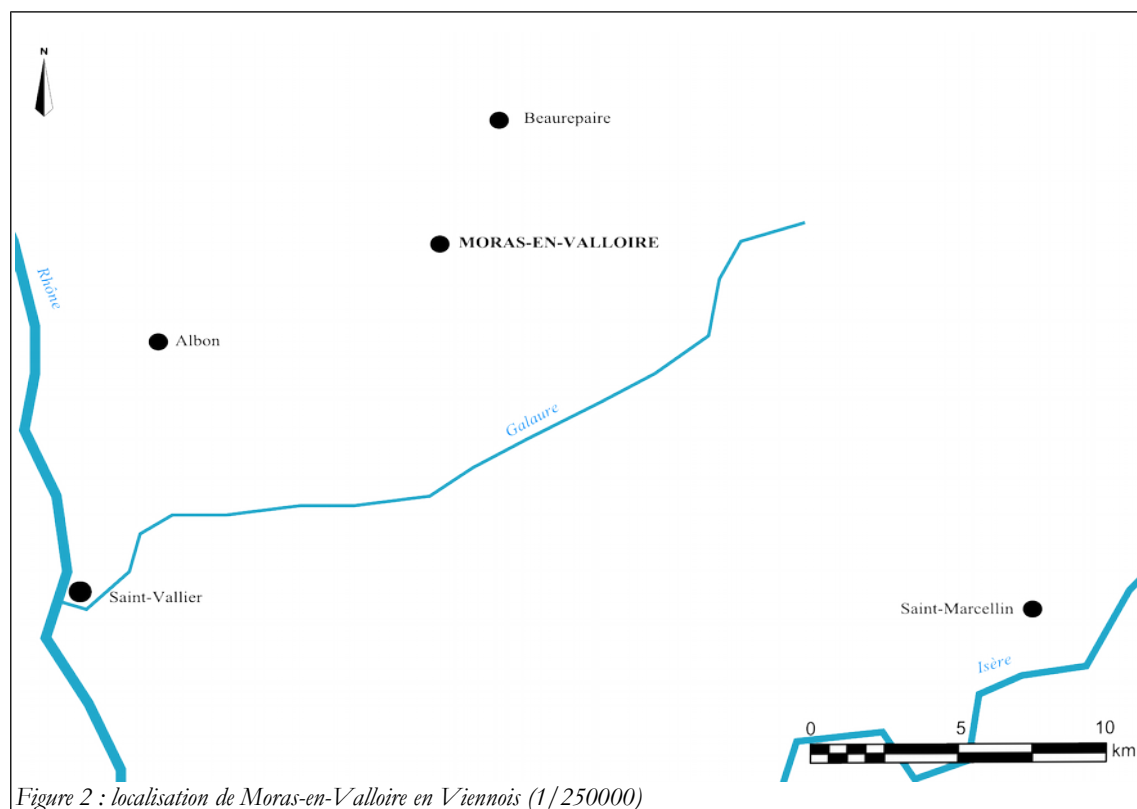
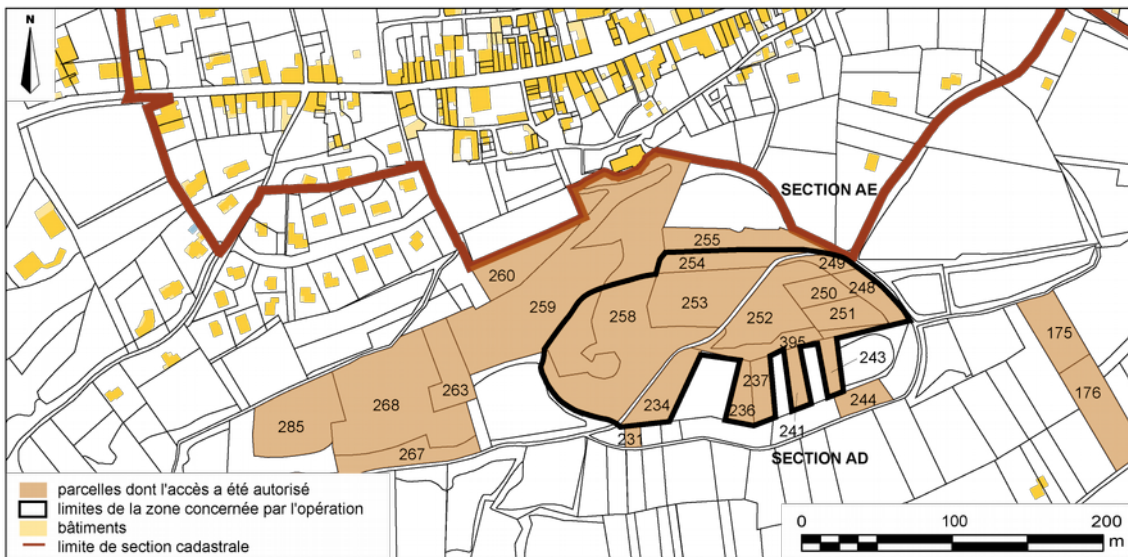
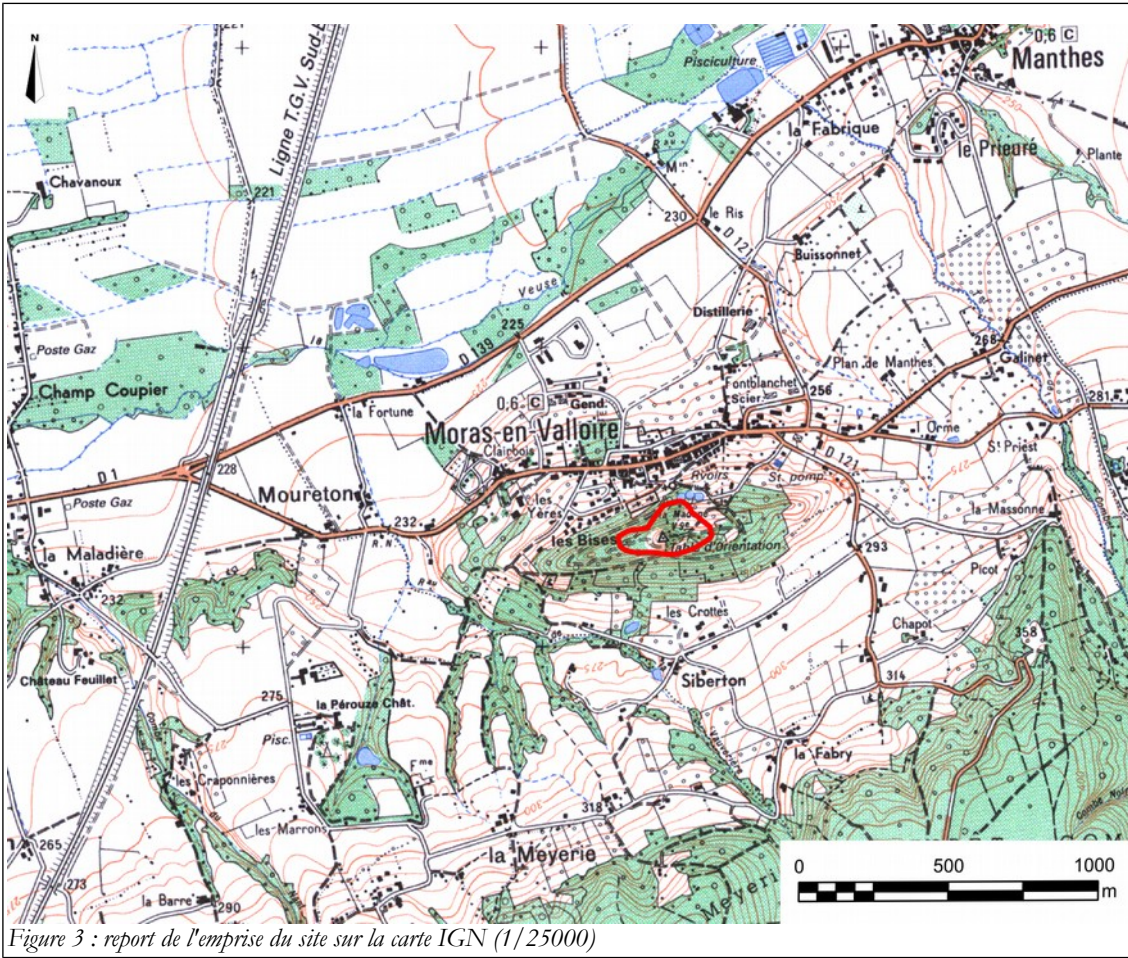


Figure 2 : localisation de Moras-en-Valloire en Viennois (1/250000)



# CHAPITRE 1

## Présentation générale de l'opération

Une campagne de prospection pédestre et de relevés a été organisée, au mois d'août 2010, sur le site du château de Moras-en-Valloire, dans le but d'évaluer le potentiel archéologique de cet ensemble relativement méconnu. Les résultats présentés ici viennent, selon les cas, confirmer ou compléter les hypothèses avancées dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue en 2009 (Payraud 2009 : 189-220), qui constituait la base de la demande d'autorisation de fouille.

### 1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Moras-en-Valloire est une commune de 626 habitants du canton du Grand-Serre, dans le nord de la Drôme (fig. 1 et 2). Elle est située une dizaine de kilomètres à l'est d'Albon et traversée au sud par la RD1, ancienne route importante reliant la vallée du Rhône à Grenoble. Aujourd'hui, l'axe principal de la Valloire évite les bourgs, dont celui de Moras, désormais excentré (fig. 3).

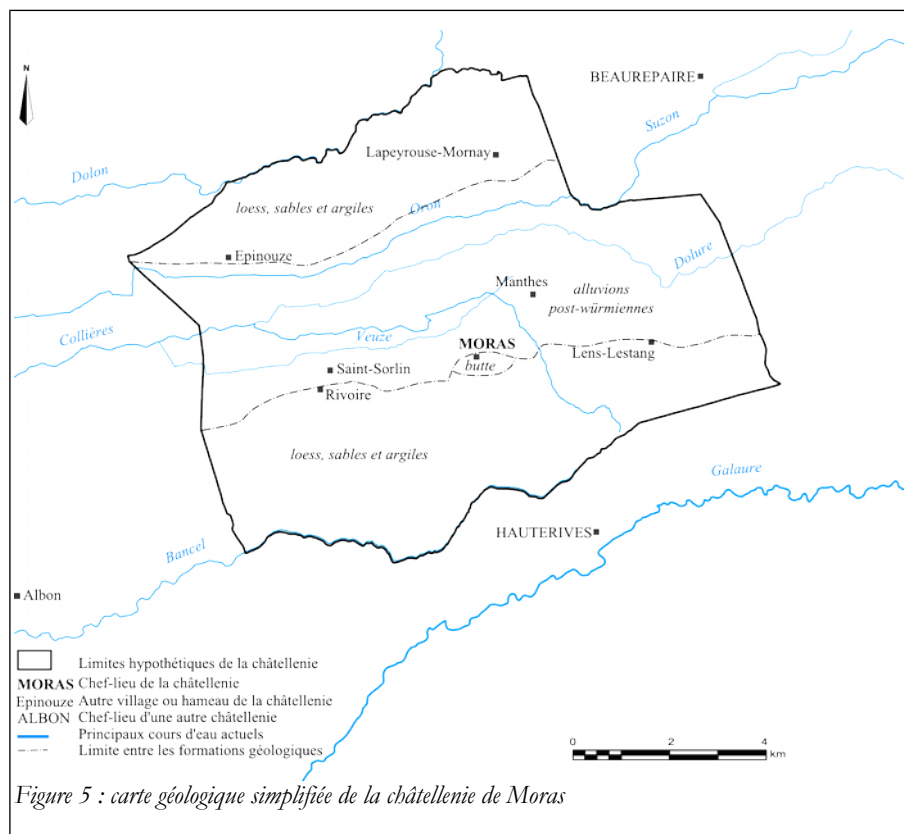
Du point de vue géologique, la Valloire est une grande vallée morte, née du retrait d'un glacier würmien, séparée de la Bièvre voisine par un léger

relief correspondant à une étape dudit retrait, entre Thodure et Faramans.<sup>1</sup> Elle est parcourue par une multitude de cours d'eau au régime souvent intermittent, qui expliquent la domination, dans les formations géologiques superficielles, des alluvions récentes, surtout au centre de la plaine (fig. 5). La Valloire est délimitée, au nord comme au sud, par des collines dont les pentes, au substrat sablo-argileux, sont recouvertes d'épaisses couches de loess. Ces différents sols sont, dans l'ensemble, très fertiles, ce qui explique l'importance de l'exploitation agricole de la Valloire au moins depuis l'époque médiévale. Au sud de cette vallée, à la limite des zones loessique et alluviale, se dresse une butte-témoin antérieure à la dernière glaciation.

Le site du château, dominé par une statue de la Vierge érigée au début entre 1854 et 1856 à l'emplacement de la tour maîtresse, en occupe la partie sommitale, entre 330 et 372 m d'altitude, tandis que le village de Moras s'étale en contrebas, sur la pente septentrionale, principalement entre 280 et 290 m, l'église Notre-Dame occupant une position intermédiaire, à 305 m. De nos jours, la plus grande partie de la butte est boisée, le couvert forestier étant constitué en majorité de feuillus (chênes, hêtres), mais aussi de nombreuses autres espèces, parmi lesquelles des châtaigniers, des érables faux-platanes, des conifères et divers épineux. La végétation est souvent dense, avec un sous-bois envahi par les ronces. Le printemps et le début de l'été 2010, particulièrement pluvieux, ont favorisé la persistance de cette végétation, d'ordinaire plus clairsemée en août, ce qui avait poussé à choisir cette période de l'année.

<sup>1</sup> Carte géologique de la France. Serrières. XXX-34, p. 15.





Quelques parcelles, exploitées par leurs propriétaires, sont plantées de vignes ou d'arbres fruitiers, présentant ainsi un caractère plus clairsemé que le reste de la butte (fig. 6). Le climat de la Valloire est dans l'ensemble plutôt doux, mais venteux, du fait de l'ouverture très large de la vallée. Les hivers y sont en

général moins rigoureux que dans les terres froides, pourtant pratiquement voisines, les étés chauds et ensoleillés, avec de fréquents et violents orages. L'un d'entre eux a d'ailleurs éclaté dès le premier jour du chantier, celui-ci s'étant dans l'ensemble déroulé sous des températures basses pour la saison, plus

proches des 20°C que des 30°C habituels.

Le site du château est un lieu habituel de promenade pour les habitants de Moras et de ses environs, la plupart des terrains n'étant pas clôturés. Malgré cela, il a paru indispensable de demander aux différents propriétaires l'autorisation d'accéder à leurs terrains et de les occuper pendant la durée de l'opération. Cette autorisation a été accordée pour 23 parcelles, couvrant presque la totalité du site (fig. 4). La seule lacune importante est représentée par les parcelles 245 à 247, qui abritent l'un des vestiges les mieux conservés du site, une tour ronde construite sur l'enceinte orientale.

## 2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Les plus anciennes découvertes archéologiques signalées sur la butte de Moras remontent à 1960. Cette année-là, à l'occasion d'un élargissement au bulldozer du chemin de procession conduisant de l'église Notre-Dame à la madone, Pierre Malet, habitant de Beaurepaire et historien amateur, rassemble plus de 300 tessons de céramique, dont une partie semble devoir être attribuée au Chasséen (Gallia Préhistoire, t. VI, 1963 : 284).

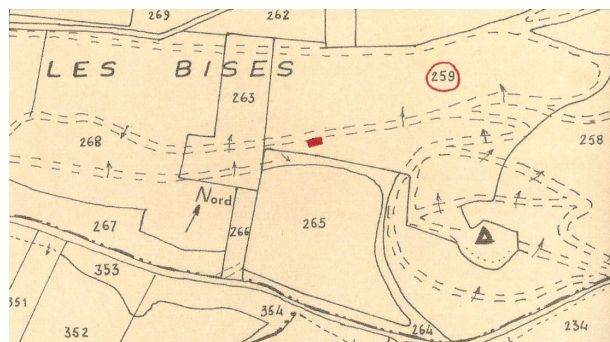


Figure 7 : localisation du site fouillé par Alain Nicolas (2009 : 44)

Entre 1968 et 1981, Alain Nicolas dirige la fouille d'un secteur situé au bord d'une section de ce chemin longeant le versant nord de la colline, mettant au jour les vestiges de deux sites d'habitat appartenant à des périodes différentes (fig. 7).

Le premier est un épandage aménagé de galets, dans lesquels s'insèrent trois foyers, découvertes auxquelles est peut-être liée une sépulture. Le mobilier est constitué de 35 pièces lithiques, de quatre vases écrasés en place et d'une meule, l'ensemble poussant Jean Combier à proposer une datation de la fin du Chasséen, vers 3800-3700 av. J.-C. L'auteur compare ce site à celui de Saint-Uze, dans la vallée voisine de la Galaure, lui aussi occupé au Chasséen, mais peut-être de manière plus précoce (Combier, Nicolas 2009 : 24-25 et 30-41).

Une seconde occupation pérenne au même endroit est attestée au bronze final 3b. Elle est, elle aussi, constituée de sols de galets en place, des traces de combustion suggérant la présence de foyers et une probable fosse-dépôtoir contenant des fragments de constructions en terre crue (Combier, Nicolas 2009 : 44). Cette séquence d'occupation a livré, lors de la fouille, plusieurs vases ornés de pictogrammes, qu'Alain Nicolas propose d'interpréter comme une forme d'écriture archaïque (ibid. : 75-140).

Dans le cadre de cette fouille, un sondage de 10,00 m de profondeur a été également creusé sur le versant sud, sans livrer le moindre vestige archéologique. Enfin, un dernier sondage a été entrepris dans la butte dominant la pointe occidentale de la colline, localement qualifiée de tumulus. Il n'aurait livré que du mobilier des périodes gallo-romaine et médiévale,

dont une monnaie de Constantin II (ibid. : 43-47).

Ces découvertes s'inscrivent dans un contexte archéologique relativement méconnu en ce qui concerne le reste de la Valloire, bien que les habitants affirment que les découvertes de mobilier, surtout préhistorique ou gallo-romain, sont monnaies courantes dans la plaine. Jean Combier a ainsi pu recenser des découvertes de "poteries très anciennes" et de mobilier lithique à Thodure, Faramans, Lapeyrouse-Mornay et Lens-Lestang (ibid. : 23). Un dépôt d'objets en bronze, attribué, comme à Moras, au Bronze final 3b, a été également mis au jour à Thodure (ibid. : 69). Lors de la construction de la ligne du TGV Méditerranée, de la céramique du Néolithique a en outre été mise au jour entre la Barre et Barathon (28330006AH).

Sur les marges septentrionales de la Valloire, les découvertes anciennes d'une nécropole à inhumations à Pact et et d'un trésor monétaire à Bougé-Chambalud témoignent d'une occupation humaine permanente au cours de la Tène (Combier, Nicolas 2009 : 70). De nombreux sites gallo-romains sont aussi connus entre Jarcieu et Beaurepaire (Pelletier 1994 : 47-53). A la Barre, deux occupations du Haut-Empire ont été mises en évidence : un réseau parcellaire des années 50-40 av. J.-C. et une exploitation viticole du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. A proximité de ce site, aux Chaberts, un dépôt monétaire d'époque gallo-romaine aurait également été mis au jour (Bois, Conjard-Réthoré, Planchon 2010 : 595-596). Plusieurs concentrations de *tegulae* ont enfin été repérées lors de prospections pédestres entre Moras et Lens-Lestang (ibid. : 390, 459)

Les prospections entreprises depuis 2007 par Guillaume Varennes sur le secteur de Revel-Tourdan et de Beaurepaire permettront sans doute, à moyen terme, de disposer d'informations plus précises sur la chronologie du peuplement du nord et de l'est de la Valloire.

Aucun site médiéval n'a fait l'objet d'investigations poussées dans la Valloire, malgré l'existence de nombreux édifices encore en élévation. À Moras même, on recense ainsi l'église Notre-Dame (fig. 8), largement remaniée, ainsi que les portes inférieure et médiane, deux des quatre tours-portes qui permettaient de pénétrer dans le bourg médiéval.



Figure 8 : vue du chevet de l'église Notre-Dame

Seule la porte inférieure a conservé son aspect d'origine : ses murs sont construits avec, successivement, trois ou quatre assises de galets, séparées par une assise de brique rouge-orangée, matériau utilisé pour les chaînes d'angle. L'encadrement de la porte elle-même est en molasse (fig. 9).





Figure 9 : façade extérieure de la porte inférieure de Moras

L'enceinte du bourg, dont de nombreux pans sont conservés au sud et à l'est, présente la même alternance de briques et de galets, ces derniers étant disposés en un *opus spicatum* irrégulier (fig. 10).



Figure 11 : extrait du cadastre napoléonien de Moras (1818)

Toujours dans la Valloire, le prieuré de Manthes ou la commanderie de Lachal rappellent l'importance des ordres militaires et monastiques en Viennois.

Moras est aussi située à proximité de deux des rares châteaux dauphinois récemment fouillés. Celui de Bressieux (fig. 12), mentionné en 1107, a ainsi connu plusieurs campagnes de fouilles et d'études de bâti en 1983 et 1992 (Harlé-Sambet, Moyroud 2009).



Figure 12 : châtelet d'entrée du château de Bressieux



Figure 13 : vue gde la tour d'Albon

Le complexe palatial d'Albon (fig. 13), berceau historique de la première dynastie delphinale, a été fouillé, pour sa part, entre 1994 et 2002 (De Meulemeester, Poisson 2004). Les matériaux évoqués sont d'origine locale, qu'il s'agisse des galets ou de la molasse, conglomérat rocheux d'apparence sableuse, dont la présence naturelle a été reconnue à Albon, dans la vallée de la Galaure, ou encore sur le plateau de Chambaran. La brique est également utilisée massivement dans l'architecture médiévale et moderne locale, par exemple à Bressieux, les bâtiments plus récents employant majoritairement le pisé.

### 3. BREF HISTORIQUE DU CHÂTEAU DE MORAS

A partir de la période médiévale, on ne dispose plus de données archéologiques concernant la Valloire. En revanche, les sources écrites nous livrent de précieuses informations sur l'histoire et le rôle du château de Moras.

Le *castellum* de Moras est mentionné pour la première fois dans un acte daté du 6 juin 1009, par lequel le roi de Bourgogne, Rodolphe III, en fait don, pour moitié, aux héritiers de l'un de ses proches, dont le futur Guigues I<sup>er</sup> d'Albon, fondateur du Dauphiné (Chevalier 1869, appendice, n°38). Les Guigonides, qui en acquièrent la totalité avant 1070 (Bois, Burgard 2004 : 41), y séjournent au moins seize fois entre 1189 et 1347, plus souvent qu'à Albon, par exemple (Payraud 2009 : 193). En 1079, Guigues II confie la charge de la chapelle du château aux moines du prieuré clunisien de Manthes (RD 2197). Selon toute vraisemblance, cette chapelle est celle qui

deviendra, dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, l'église paroissiale Notre-Dame de Moras (Payraud 2009 : 214-216).

Cette mutation implique une transformation progressive du *castellum* d'origine, qui fait place à deux ensembles distincts : le *castrum* et le bourg, dont l'existence est juridiquement reconnue en 1227 par la promulgation d'une charte de franchises. Les enquêtes delphinales de 1250 et 1263, connues sous le nom générique de *Probus*, confirment que les habitants de l'un et de l'autre n'ont pas tout à fait le même statut, notamment en ce qui concerne la garde des murs du bourg et du château (Chomel 1967). A cette époque, déjà, le mandement de Moras est administré par un châtelain delphinal, office dont l'existence est attestée depuis 1246 (ADI B3905), ce qui en fait l'un des plus précoces du Dauphiné. Le terme de "châtellenie" n'apparaît cependant qu'à l'occasion de la reddition du plus ancien compte conservé, daté de 1316 (ADI 8B348).

Plus tard, le château fait partie de ceux dont Humbert II se réserve la propriété dans le premier acte de cession du Dauphiné à la France (1343). Finalement, Moras est bien cédée à la France en 1349, tout en restant propriété patrimoniale du nouveau Dauphin. La peste noire semble alors frapper durement la région. En effet, le compte de 1371-1372 signale l'existence de terres vacantes en raison de la "première mortalité", sans doute la peste de 1348 (ADI 8B382). Peu d'événements sont à signaler au cours des décennies suivantes, surtout marquées par de nombreux procès intéressant la communauté de Moras, concernant en particulier la levée du vingtain, impôt destiné à financer l'entretien

des fortifications du bourg, dont les modalités de perception sont sans cesse remises en question (Vallernaud 1908).

En 1447, la châtellenie de Moras est intégrée au grand bailliage de Viennois, qui réunit les anciennes circonscriptions de Saint-Marcellin et de La Tour-du-Pin. Le dernier compte de châtellenie est rendu en 1500 (ADI 8B516). En 1574, le roi Henri II vend les terres et revenus de Moras au seigneur de Lestang (ADS SA3832). Quelques années plus tard, la seigneurie passe dans les mains du seigneur d'Ornano, lieutenant-général du Dauphiné, qui se fait bâtir une demeure au centre du bourg, où sont notamment réunis les Etats du Dauphiné en 1592. Le château, dégradé ou laissé à l'abandon au cours des guerres de religion, est remis en défense à partir de 1596. Bien que la communauté de Moras considère son entretien ruineux, il est maintenu en état jusqu'en 1627, année où le cardinal de Richelieu ordonne son démantèlement.

Petit à petit, le site est abandonné et divisé en parcelles, dont l'agencement sur le cadastre napoléonien (fig. 11) semble contraint par la permanence des enceintes. Entre 1854 et 1856, le diocèse de Valence achète tous les terrains situés entre l'église et l'ancienne tour maîtresse, pour y aménager un chemin de procession vers la statue de la Vierge qui remplace désormais cette dernière.

#### **4. MÉTHODOLOGIE ET MOYENS MIS EN OEUVRE**

Le chantier s'est déroulé du 2 au 14 août 2010, du lundi au samedi midi. La première journée, perturbée par un violent orage, a été consacrée à la visite du site et à la préparation matérielle du chantier. Outre le responsable scientifique, l'équipe était constitué d'une archéologue professionnelle (Aleksandra Payraud), de trois étudiants en troisième cycle d'archéologie présents pendant la totalité du chantier (Anahide Kéfélian, Anaïs Pinhède et Benjamin Oury), auxquels s'est jointe une autre étudiante pour la première semaine (Supamon Peerapornpisal). Tous ont participé aux différents travaux réalisés.

Les fouilleurs ont été logés, à titre gracieux, sous tente, chez Andrée et Jean-Pierre Payraud, à Saint-Martin-des-Rosiers, village situé à une dizaine de kilomètres de Moras. La plus grande partie de l'équipement, en particulier les instruments d'optique, a été prêtée par Dominique Jagu (CCLER) et Jean-Michel Poisson (CIHAM). Le chantier a en outre bénéficié d'une subvention de 473,00 € accordée par le ministère de la Culture, utilisée comme suit : 175,38 € pour l'alimentation, 163,48 € pour l'achat de petit matériel et de consommables et 134,14 € pour le carburant. Une participation de 10 € par fouilleur et par semaine, soit 90,00 € a enfin été consacrée aux dépenses courantes (pain, etc.).

Les prospections précédentes avaient permis de localiser quelques vestiges en élévation et, une fois confrontées aux sources écrites – comptes de châtellenies et procès-verbaux de visites – de

proposer un premier plan du site. L'objectif de cette opération était d'enrichir ces premières données, par des relevés plus précis et plus systématiques, pour pouvoir disposer d'un plan fiable et d'informations détaillées sur l'organisation du site et les techniques de construction utilisées sur place.

Étant donnée la localisation des parcelles pour lesquelles l'autorisation d'accès avait été obtenue, les recherches n'ont porté que sur la partie orientale de la butte. Trois secteurs principaux ont été définis : au nord de la madone (A), entre celui-ci, l'enceinte nord et la tour ronde (B) et au sud de la madone (C).

Le relevé topographique du site (fig. 14) a été réalisé au théodolite. L'implantation d'un point de référence auprès de la statue, puis de dix stations intermédiaires, a permis de positionner les chemins et sentiers actuels, ainsi que la majeure partie des vestiges repérés, notamment les enceintes nord et est. Seules les structures situées sur le versant sud n'ont pas pu être relevées en totalité. Dans le secteur A, un quadrillage a été mis en place pour permettre un relevé microtopographique, dans le but de repérer d'éventuelles anomalies liées à la présence de structures enfouies. Ces mesures-ci ont été prises au niveau automatique et au décimètre. Ailleurs, l'équipe s'est contentée de noter un nombre de points suffisant pour restituer le relief du site.

Les vestiges repérés ont été systématiquement inventoriés et photographiés. Lorsque cela était possible, ils ont été dessinés sur le terrain, au 1/20<sup>e</sup>. Dans le cas contraire, notamment pour les structures F04 et F11, des photographies redressées viennent compléter la documentation. Les retouches des images et la mise au net des relevés ont été effectuées

à l'aide des logiciels Gimp, Illustrator et Inkscape. Les unités stratigraphiques (US) définies à partir de ces différents types de relevés ont reçu un numéro faisant référence au fait archéologique lié. Par exemple, l'US 01.01 est la première unité liée à la structure F01.

Le mobilier collecté peut avoir plusieurs origines. Un ramassage systématique de la céramique apparaissant en surface a d'abord été organisé dans les secteurs A et B, selon la méthode traditionnelle des prospections pédestres, les fouilleurs, espacés à intervalles réguliers, progressant en ligne. L'omniprésence de la terre cuite architecturale (TCA) a conduit à choisir le prélèvement des éléments les plus caractéristiques au détriment d'une collecte intégrale. Quelques tessons de céramique ont, en outre, été ramassés lors des déplacements d'un secteur à l'autre. Le mobilier découvert lors du nettoyage des murs a, lui, été intégralement conservé, afin de constituer un échantillon cohérent des différents types de mobilier présents sur le site. Il a été enregistré, pour chaque structure, sous le numéro 00 (ex : F04.00 pour tout ce qui provient du nettoyage de F04). L'ensemble du mobilier, des structures et des unités stratigraphiques a été inventorié dans une base de données *ad hoc* développée sous OO Base.

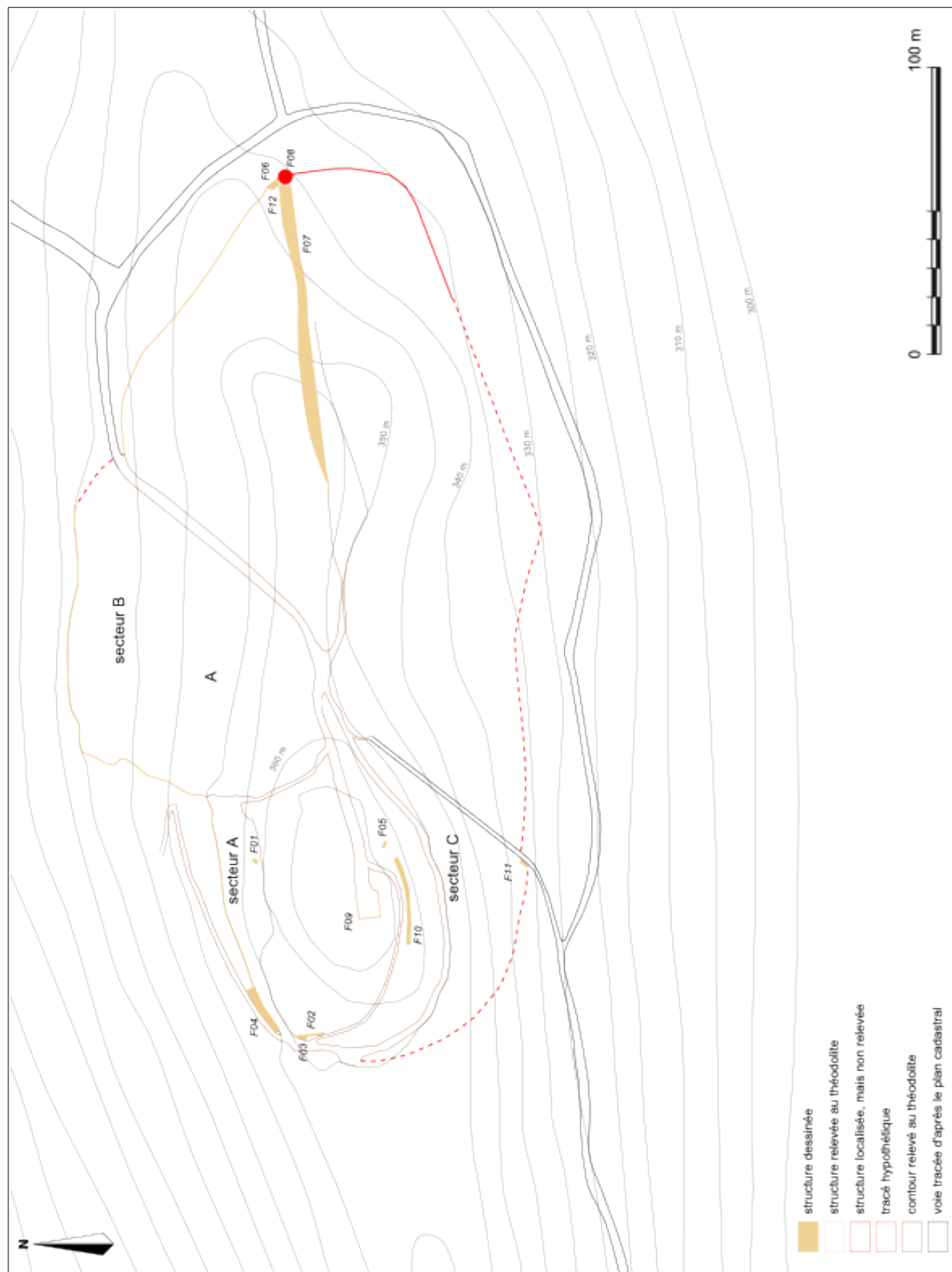


Figure 14 : plan général des observations archéologiques





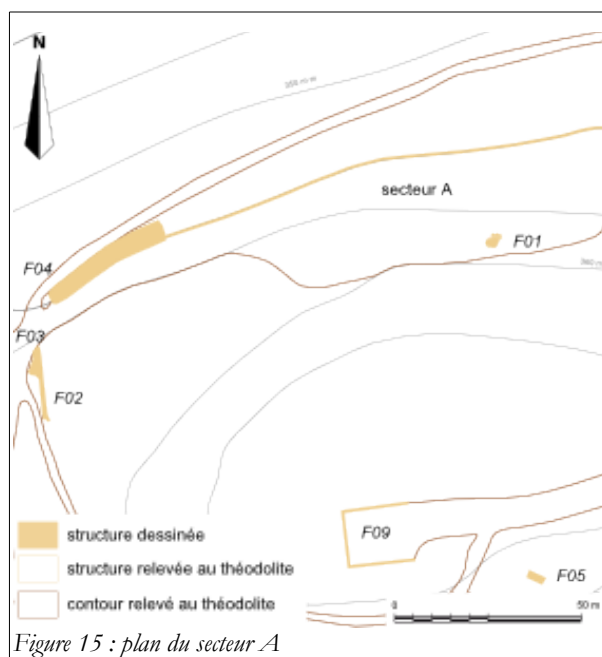
## CHAPITRE 2

### Observations archéologiques

Cette campagne de relevés a permis de repérer des vestiges qui n'avaient pas été observés auparavant, mais aussi de préciser certaines des hypothèses avancées précédemment, notamment l'existence de deux, voire trois cours distinctes. Les observations effectuées sont présentées ici secteur par secteur. Le mobilier, évoqué quand cela est nécessaire pour la compréhension du site, fait l'objet d'une présentation détaillée dans le chapitre suivant.

#### 1. LE SECTEUR A

Le premier secteur d'intervention est une plate-forme, en partie déboisée, située immédiatement sous la statue de la Vierge et limitée, au nord, par l'enceinte extérieure du château (fig. 15). À l'ouest, elle se confond avec la fin du chemin de procession, jusqu'à un autre pan de l'enceinte. À l'est, elle est séparée du secteur B par un talus, dont l'emplacement pourrait correspondre à une subdivision interne du château. Elle est utilisée lors des cérémonies en rapport avec le culte marial, en particulier lors du pèlerinage de l'Assomption. La présence d'éléments maçonnés (F01 à F04), son caractère plan et sa position près de la tour maîtresse (F09) ont poussé, précédemment, à interpréter cette zone comme l'emplacement possible de la haute-cour du château.



#### 1.1. La maçonnerie F01

Le premier élément relevé provient sans aucun doute d'un bâtiment. Il s'agit d'une maçonnerie de galets, située dans la partie boisée de la plate-forme, liée par un mortier de chaux gris-blanc, légèrement granuleux (US 01.03 et 01.04). Les quatre assises visibles, qui apparaissent à 354,99 m, semblent dessiner un motif en *opus spicatum* (fig. 17 et 16).

Il n'a pas été possible de déterminer par la simple observation si ce bloc, semi-enterré dans un niveau d'humus (US 01.02), était la partie supérieure d'un mur aujourd'hui enfoui où s'il s'agissait d'un élément issu de la démolition d'un bâtiment voisin. Aucun mobilier n'a été découvert au cours de son nettoyage, ce qui semble indiquer qu'il s'agit d'une structure en position secondaire.

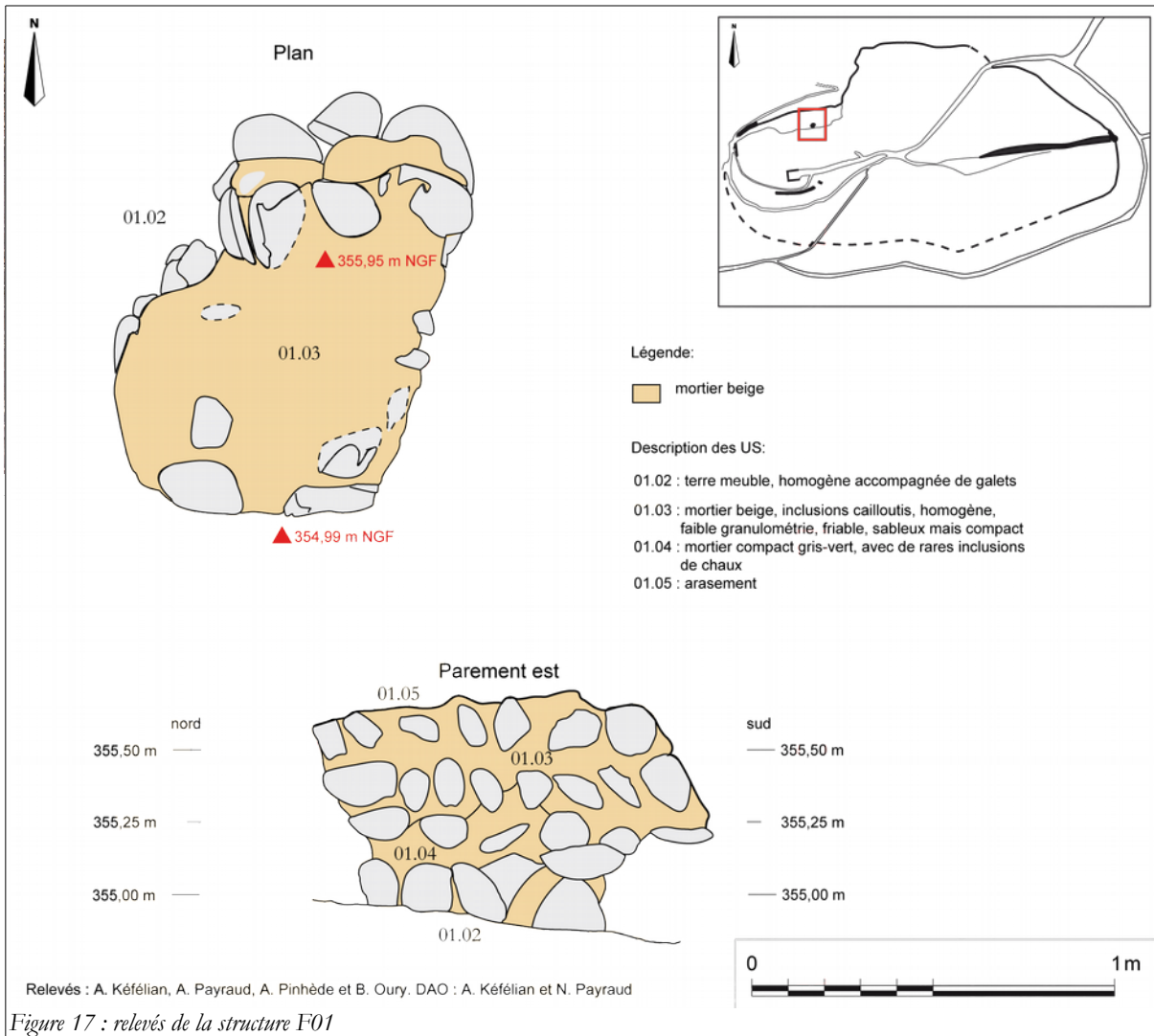


Figure 17 : relevés de la structure F01

## 1.2. L'enceinte occidentale (F02)

À l'ouest du secteur A apparaît un pan de mur très dégradé, qui est longé, pour partie, par un sentier menant à la madone (fig. 18). La section F02, arasée à une altitude passant de 353,93 m à 356,22 m du nord au sud, a été observée sur une hauteur maximale de 1,40 m et sur une longueur de 9,20 m. Au nord, le mur a visiblement été abattu à l'emplacement du chemin de procession. Il est impossible de savoir si cette démolition est contemporaine de l'aménagement du chemin ou si celui-ci reprend une brèche antérieure.

La première assise visible de F02 est constituée de gros galets, complètement noyés dans un mortier de chaux beige assez homogène (US 02.02). Au même niveau, du côté oriental, une couche de mortier similaire (US 02.01), disjointe du mur, est interprétée comme un niveau de sol contemporain de cette séquence d'occupation (fig. 19). Le peu de soin témoigné par les maçons pourrait indiquer qu'il s'agit d'un massif de fondation hors sol, hypothèse pour le moment invérifiable. Un deuxième état du mur (US 02.03) associe des blocs de molasse et des galets, noyés dans un mortier de chaux blanc-beige.

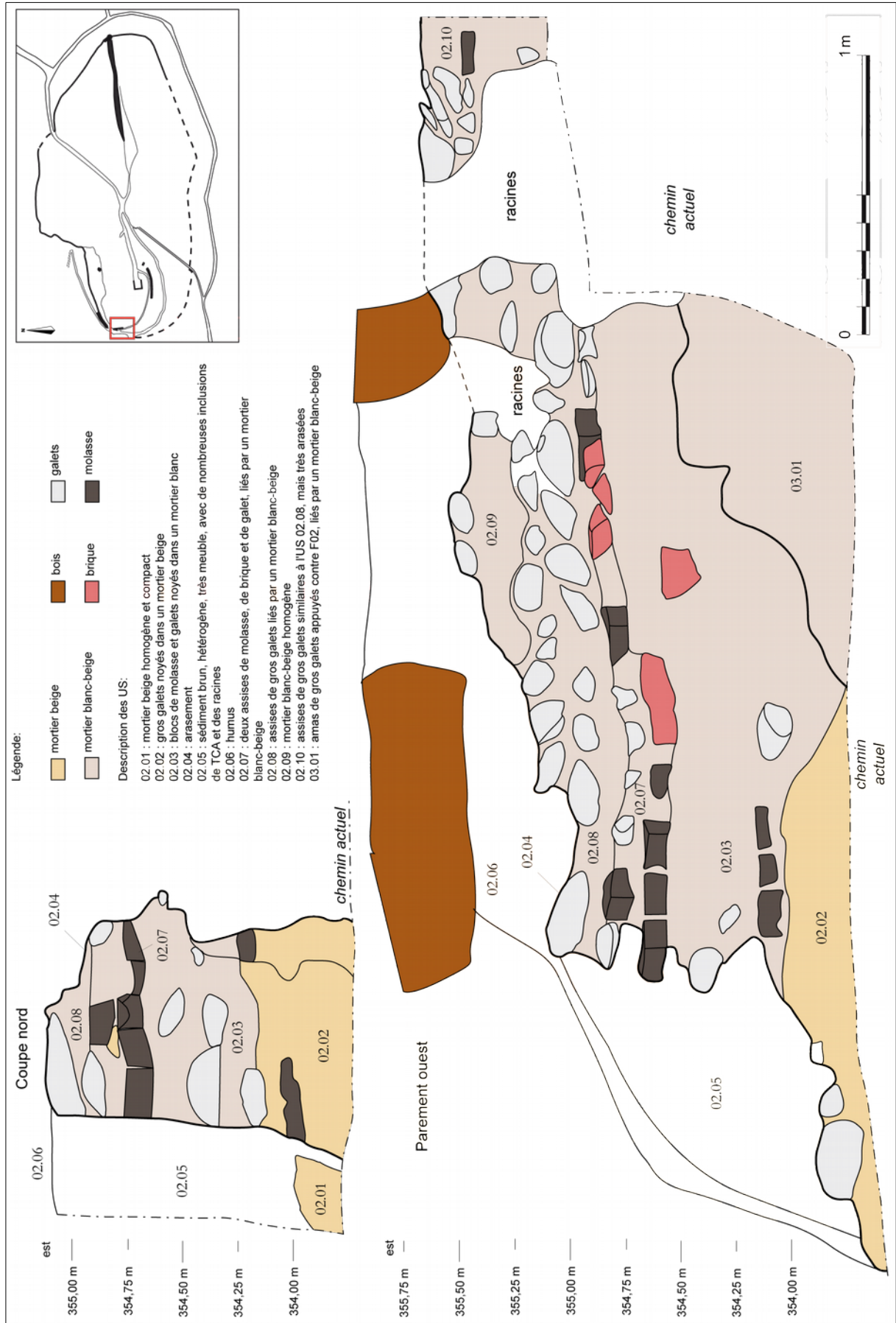


Figure 18 : relevés des structures F02 et F03





Figure 19 : vue en coupe du mur F02 du côté nord

Le parement ouest du mur est conservé au-dessus de cette couche (fig. 20). Il comprend d'abord deux assises de molasse et de brique (US 02.07), au-dessus desquelles on trouve des galets posés en *opus spicatum*, liés par le même mortier blanc-beige que précédemment (US 02.08 et 02.09), suggérant l'appartenance de l'ensemble des couches à une même phase de construction.



Figure 20 : vue générale du parement ouest du mur F02

Un amas de gros galets (US 03.01) est plaqué contre l'US 02.03 du côté ouest (fig. 21). Par précaution, il a paru préférable de considérer cet ensemble comme une structure différente (F03). Son allure et sa position font penser à un contrefort, sans réelle certitude.



Figure 21 : détail de l'aménagement F03

Ce mur est sans aucun doute une des enceintes du château. Aucun vestige n'ayant été repéré plus à l'ouest, il paraît logique de le considérer comme une section de l'enceinte extérieure du château.

### 1.3. L'enceinte septentrionale (F04)

Sur le versant nord de la colline, l'enceinte séparant le château du bourg a été repérée sur une longueur de 208 m. Son arase correspond au niveau de circulation actuel à l'intérieur du site. La section dégagée (F04), d'orientation est-ouest, mesure 16,00 m de longueur sur 0,25 à 3,00 m de hauteur observable. Elle apparaît entre 352,78 m et 353,47 m d'ouest en est (fig. 22).



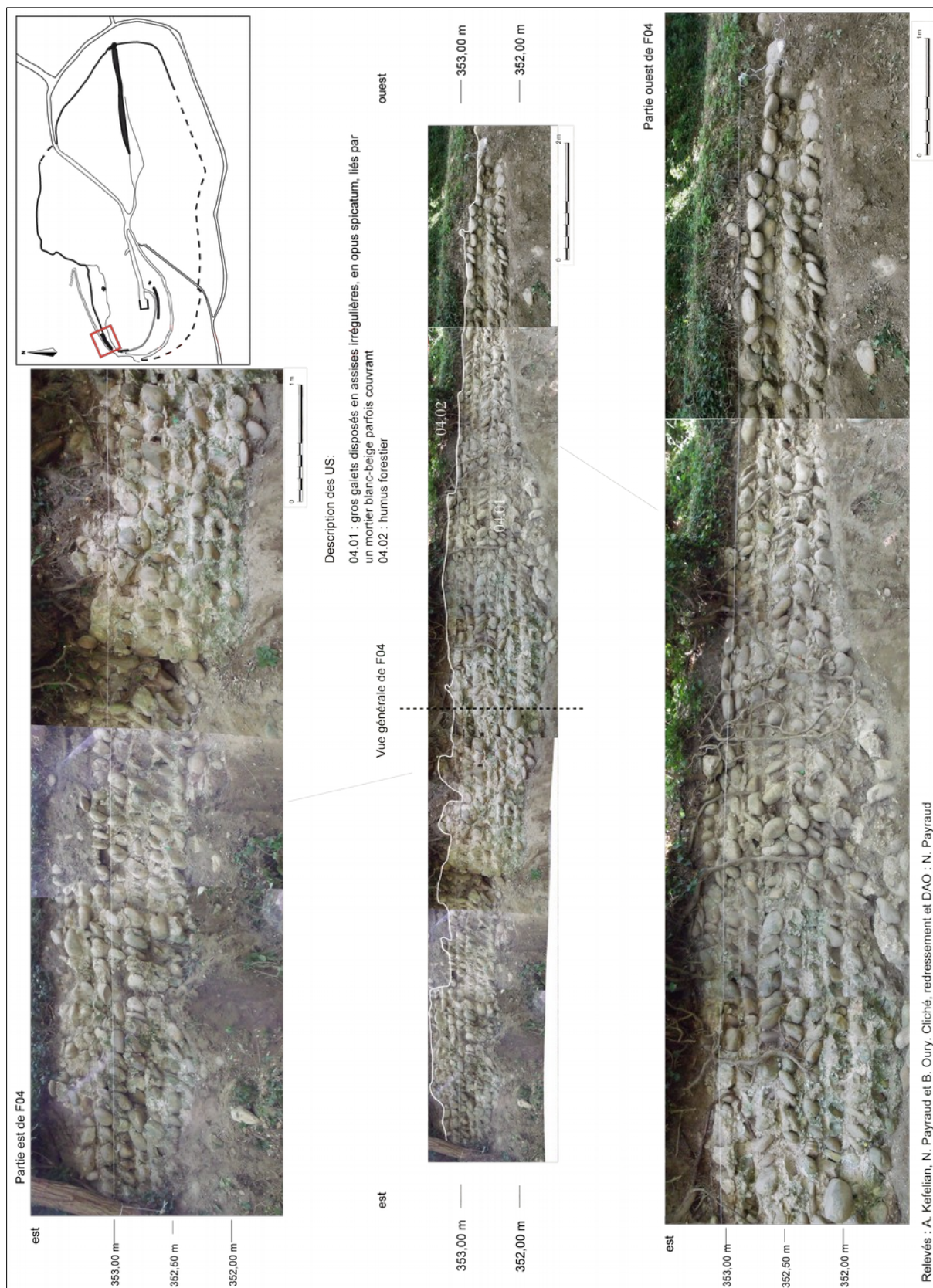


Figure 22 : photographie redressée de la section dégagée du mur F04

Les moyens techniques à la disposition de l'équipe archéologique ne rendaient pas possible un relevé pierre à pierre de l'ensemble du mur. Par conséquent, il a été décidé de procéder par photographie redressée, en calant une série de clichés sur un relevé sommaire, calé dans l'espace grâce à des mesures prises au théodolite.

L'ensemble du mur, sur la partie observée, est une maçonnerie de galets, liés par un mortier de chaux blanc-beige similaire à celui de l'US 02.08. Encore une fois, malgré les lacunes, dues notamment aux racines des arbres, on peut restituer, par endroits, un *opus spicatum*.

Plus à l'est, dans le secteur B, le tracé de cette enceinte suit un coude très marqué, d'orientation sud-ouest/nord-est, avant de reprendre la même direction que précédemment (fig.23). La différence d'altitude entre le sommet du mur et le chemin actuel approche alors les sept mètres. Plusieurs renflements, difficiles à relever en raison de la densité de la végétation, semblent indiquer soit des changements ponctuels d'orientation, soit l'emplacement de possibles tourelles de flanquement, de type demi-lunes. Notons toutefois que ces dernières ne sont jamais mentionnées dans les sources écrites.

#### 1.4. La tour carrée (F09)

Au sommet de la butte subsistent quelques assises d'une tour carrée sur motte (F09), sur lesquelles s'élève la madone. Sa position permet d'assimiler cette construction à la tour maîtresse mentionnée dans les sources médiévales. La densité

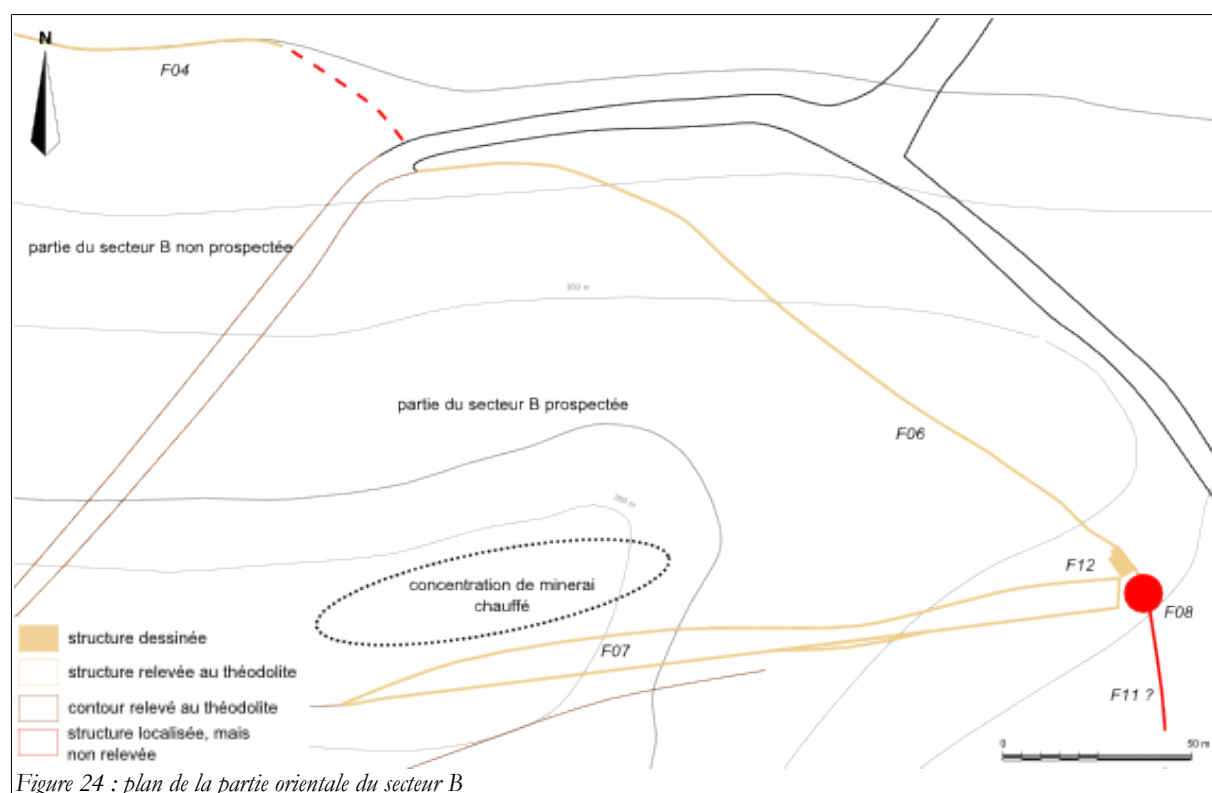
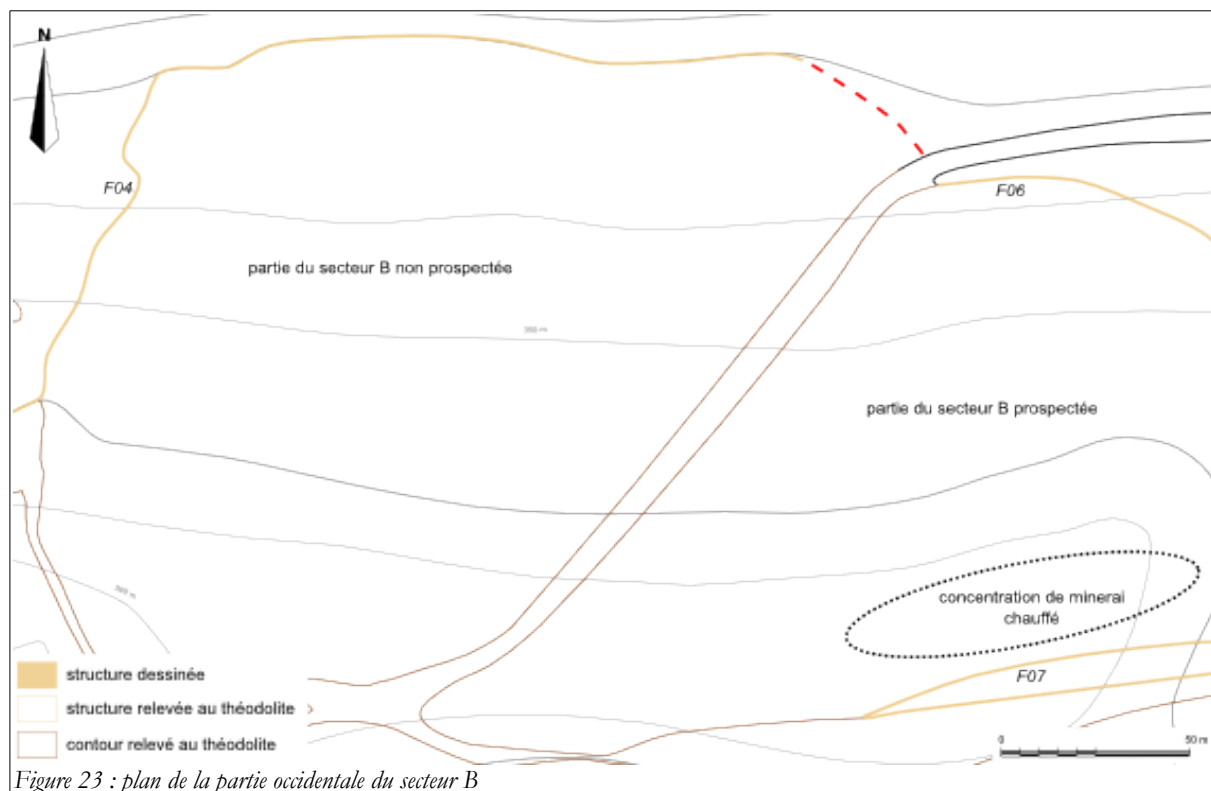
de la végétation a empêché l'équipe archéologique d'en approcher. Des circonstances plus favorables ont permis, dans le passé, d'observer une partie du parement nord, exclusivement monté en galets. La surface sur laquelle est érigée la madone, entre 371,66 m et 371,84 m, est un carré de 10,00 m de côté, ce qui donne une idée des dimensions maximales de la tour.

## 2. LE SECTEUR B

La deuxième zone étudiée (fig. 23et 24) est située entre le secteur A, l'enceinte nord (M3), l'enceinte est (M5) et la tour ronde (F08). Il s'agit aujourd'hui d'un verger, caractérisé par une déclivité importante du sud vers le nord. Il est traversé par un chemin de direction nord-est/sud-ouest, qui constitue le point d'accès le plus direct à la madone depuis la route. La ligne de crête est occupée par un haut talus, entièrement recouvert par la végétation (F07).

### 2.1. L'enceinte orientale (F06)

À l'est du verger, la suite de l'enceinte extérieure du château, qui épouse le rebord du plateau, a été repérée entre le départ du chemin et la tour ronde. Une petite partie de ce mur (F06) a été dégagée en surface, à proximité immédiate de la tour et du talus, dans une zone qui n'est actuellement pas cultivée (fig. 25). Le parement externe de ce mur (US 06.04) a été observé sur une hauteur de 0,50 m, correspondant à trois assises (fig. 26). Les assises de galets sont, cette fois, posées alternativement à plat ou en *opus spicatum* et noyées dans un mortier blanc riche en petits galets et en nodules de chaux.





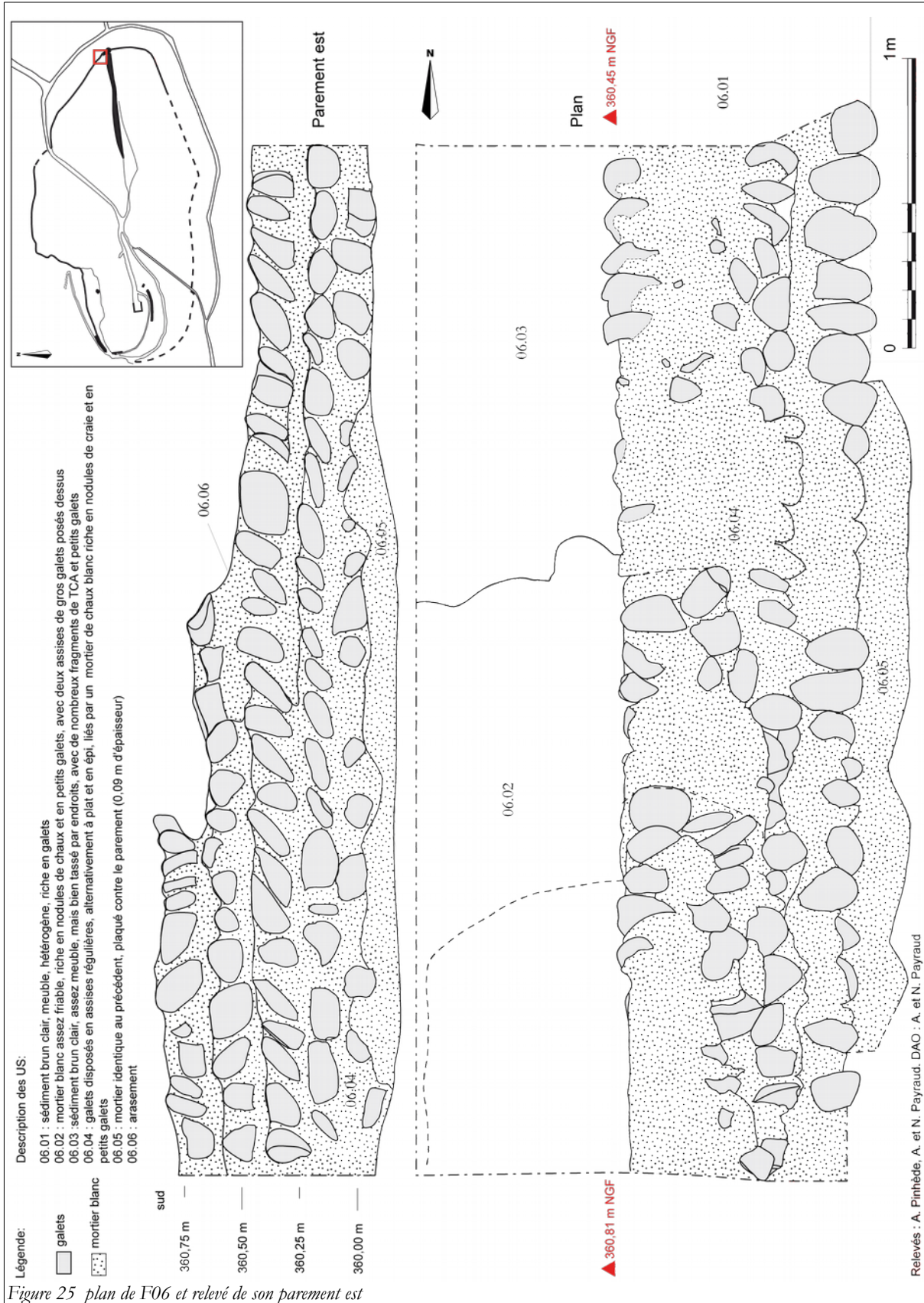


Figure 25 plan de F06 et relevé de son parement est

Au-dessus, la structure est déparementée, mais s'élève encore sur 0,30 m. L'épaisseur totale du mur varie entre 0,80 et 0,90 m, auxquels il faut ajouter une couche de mortier plaquée au niveau du sol actuel, du côté oriental, sur 0,10 à 0,15 m (US 06.05).



Figure 26 : détail du parement est de F06



Figure 27 : détail de l'US 06.02

Une couche de mortier, similaire au précédent, sur laquelle reposent de gros galets semblant disposés sur deux assises (US 06.02), vient s'appuyer contre le parement ouest de F06 (fig. 27 et 28). Il a paru judicieux de distinguer cet ensemble comme une structure à part entière (F12), dont la nature ne peut pas être déterminée avec certitude. Il pourrait s'agir

aussi bien d'une construction accolée à l'enceinte et arasée que d'une simple couche de démolition.



Figure 28 : vue générale de F06 et F12

Le dégagement de ces deux structures a permis de collecter un mobilier assez varié, concentré à l'ouest de F06, donc à l'intérieur de l'enceinte. On recense à cet endroit 14 tessons de céramique commune fine ou semi-épaisse, grise ou orangée, un fragment de porcelaine, associés à des fragments de brique rouge et de tuile canal grise. Du côté est, on retrouve d'autres tuiles et un unique tesson de céramique commune grise. À l'exception de la porcelaine, clairement contemporaine, ces types de productions peuvent dater aussi bien de la période médiévale que de l'époque moderne et avoir été dispersés à l'occasion des travaux agricoles.



## 2.2. Le talus interne (F07)

Comme évoqué précédemment, le secteur B est dominé, au sud, par un talus de 1,50 à 3,00 m de hauteur. Il correspond à une limite parcellaire forte, existant déjà lors de l'établissement du cadastre napoléonien. En plusieurs endroits de celui-ci apparaissent des éléments maçonnés, sans qu'il soit possible de dire s'ils sont ou non en place. Difficile, donc, d'émettre une quelconque hypothèse sur la nature exacte de cette délimitation, qui peut être une enceinte remblayée, une rampe ou, bien entendu, un simple talus.

## 2.3. La tour ronde (F08)

L'angle sud-est du secteur B est occupé par une tour ronde (F08), qui n'a pas été étudiée de près, en raison du refus du propriétaire de laisser les archéologues accéder à son terrain. Les observations sommaires effectuées montrent qu'elle est bâtie en galets et en molasse (fig. 29), que son diamètre intérieur est d'environ 3,50 m, les murs faisant 1,00 m d'épaisseur, soit approximativement la même que celle de F06. Le mode de jonction entre ce dernier et la tour n'est évidemment pas connu. Cet édifice est décrit à plusieurs reprises dans les sources delphinales, en particulier dans une visite de 1417-1418, au cours de laquelle le commissaire aux fortifications ordonne de nombreux travaux tout autour : construction d'une poterne protégée par une barbacane, aménagement d'un troisième étage, ou encore de galeries (ADI 8B435).



Figure 29 : détail du parement sud de la tour F08

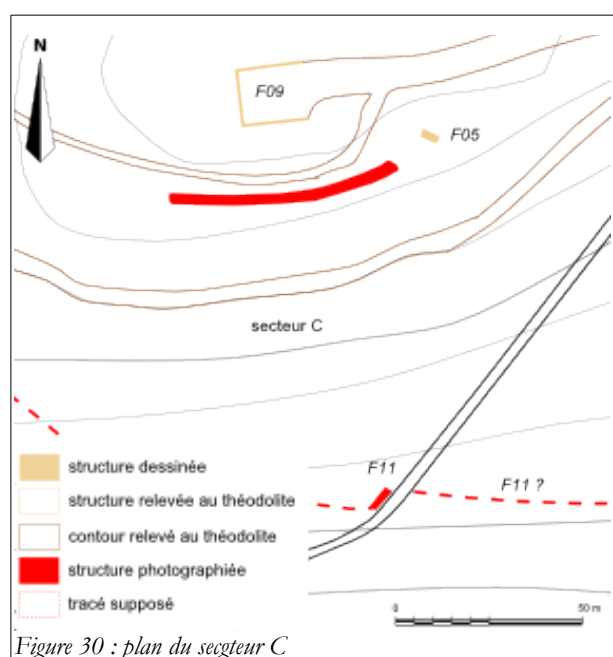
## 3. LE SECTEUR C

Le troisième et dernier secteur correspond aux parcelles situées entre la madone et le rebord sud du plateau (fig. 30). Dans cette partie, le couvert forestier était trop dense pour permettre le relevé topographique des structures. Seules les lignes de force du relief et le tracé des chemins ont donc pu être dessinés.

### 3.1. L'enceinte orientale de la haute-cour (F05)

Le 6 août, un habitant de Moras nous avait évoqué l'existence d'une "chambre rose", que des jeunes du village auraient fouillée dans les années 1980 ou au début des années 1990. Selon lui, il

s'agissait d'une structure maçonnée circulaire, qu'il pensait être une citerne. Dès le lendemain, nous nous sommes rendus sur place, où nous avons effectivement trouvé une large excavation pratiquée dans le flanc sud-est de la motte. Parmi les déblais laissés en place, des fragments d'enduit rose lissé explique le surnom de ce lieu. Aucun vestige qui pourrait correspondre à la description précédente n'a été remarqué sur place.



En revanche, il apparaît que le sondage en question a entamé un mur (F05), dont la direction nord/sud est reprise par le talus qui sépare les secteurs A et B (fig. 31). Le mur F05 pourrait donc correspondre à l'enceinte de la haute-cour, occasionnellement évoquée dans les sources écrites. Il s'agit d'une maçonnerie de galets liée par un mortier de chaux très blanc, avec des inclusions de cailloutis (US 05.10). La section relevée mesure, en moyenne, 1,40 m de large sur 0,90 m de haut. Une seule assise horizontale, constituée de galets posés à plat, est bien repérable. Du côté est, un alignement vertical de

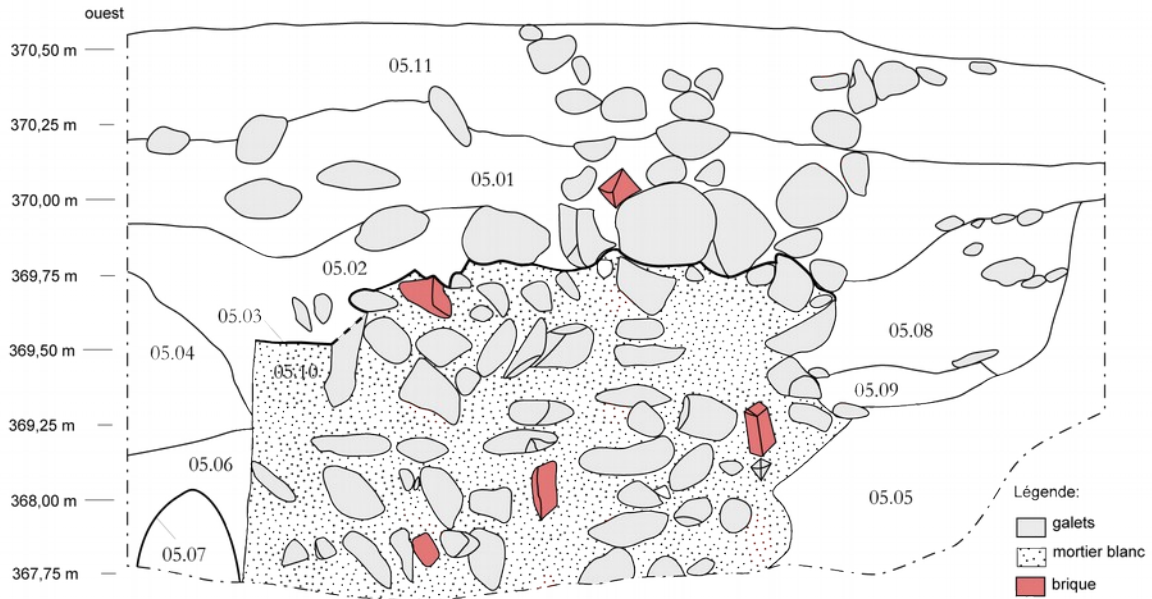
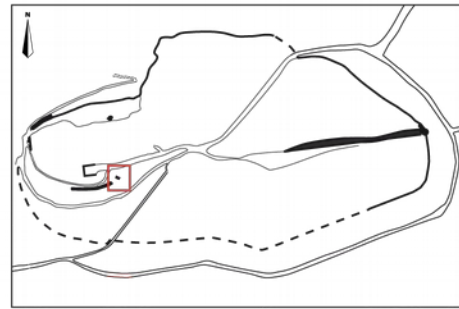
galets pourrait correspondre au parement du mur, partiellement effondré.

L'un des intérêts de cette coupe est qu'elle permet d'observer les remblais situés de part et d'autre du mur. À l'ouest, on trouve successivement une première couche ocre, homogène, chargée en cailloutis (US 05.06), une deuxième marron-gris, où apparaissent des galets (US 05.04) et une troisième beige, caractérisée par la présence de nodules de mortier de chaux (US 05.02). De l'autre côté, on rencontre une couche marron-beige avec des galets et des cailloutis (US 05.05) et un sédiment marron-gris hétérogène, avec des galets et des traces de mortier (US 05.08). L'ensemble est recouvert par un remblai marron-gris riche en gros galets, avec quelques fragments de brique (US 05.01), au-dessus duquel s'étale une épaisse couche d'humus (US 05.11). Malgré quelques différences, on peut considérer que les couches 05.01, 05.02 et 05.08 appartiennent à la phase de démolition du mur.

Le mobilier collecté autour de F05 provient presque exclusivement du nettoyage du mur (US 05.00) ou de l'humus (US 05.11). Il ne comprend qu'un unique tesson de céramique commune grise, des fragments de tuiles plates et des ossements animaux, ces derniers venant en partie de l'US 05.08.

Description des US:

- 05.01 : sédiment marron-gris assez meuble, avec des inclusions de galets et des nodules de mortier
- 05.02 : sédiment gris-beige hétérogène, avec des inclusions de cailloutis, de galets et de nodules de mortier
- 05.03 : arasement
- 05.04 : sédiment gris-marron homogène, meuble, avec la présence ponctuelle de galets
- 05.05 : sédiment marron-beige homogène, présent entre les éléments d'un amas de galets
- 05.06 : sédiment ocre, meuble et homogène, avec des inclusions de cailloutis
- 05.07 : creusement
- 05.08 : sédiment marron-gris hétérogène avec des galets de différentes tailles et des nodules de mortier
- 05.09 : sédiment ocre très friable, relativement homogène, sableux, avec des inclusions de cailloutis
- 05.10 : mur avec différents niveaux d'assises, associant des galets à plat, d'autres sur chant, de différentes tailles, liés par un mortier blanc cassé, compact, avec des inclusions de cailloutis et de nodules de chaux
- 05.11 : humus noir, très meuble et hétérogène, avec la présence de galets



Relevés : A. Kéfélian et A. Payraud. DAO : A. et N. Payraud. Cliché : A. Payraud

Figure 31 : relevé et photographie de la coupe sud de F05



### 3.2. L'enceinte méridionale de la haute-cour (F10)

Lors de prospections antérieures, la présence de structure maçonnées avait été remarquée au sud de la madone. Un débroussaillage partiel de la zone a permis non seulement de les retrouver, mais de constater qu'il s'agissait d'un seul et même mur entourant la motte (F10), apparaissant à la même cote que le mur F05. Ces vestiges étant situés en plaine pente, leur étude s'est résumée à un simple nettoyage, sur une hauteur moyenne de 0,50 m, correspondant approximativement à deux assises et à la couverture photographique la plus complète possible (fig. 32).



Figure 32 : vue générale du mur F10 depuis le sud-ouest

Le mur F10 est monté en gros galets, liés par un mortier de chaux blanc assez granuleux et ponctuellement masqués par un enduit blanc (US 10.01 ; fig. 33). Il présente un fruit plus ou moins marqué selon les endroits, qu'il serait prématuré d'attribuer à un choix délibéré des constructeurs. En effet, là où l'enduit est conservé, ainsi que dans la section 10.02 (fig. 34), maçonnerie

présentant les mêmes caractéristiques et située à mi-distance entre l'extrémité est de l'US 10.01 et F05, le mur est pratiquement vertical. Les différences observées peuvent provenir de l'arrachement ou de l'effondrement d'une partie du parement.



Figure 33 : détail de l'US 10.01



Figure 34: détail de l'US 10.02

D'autres massifs de galets proprement maçonnés apparaissent en contrebas de la partie dégagée du mur (US 10.03). Leur relation avec les US précédentes n'a pas pu être définie : il peut s'agir aussi bien de la suite du mur que d'éléments issus de sa démolition. Par sa position, F10 est sans doute la partie méridionale d'une enceinte entourant la haute-

cour, fonctionnellement liée à F02 et F05.

### 3.3. L'enceinte méridionale du château (F11)

La dernière structure découverte lors de cette campagne est un pan de mur (F11) situé sur le versant sud de la colline, épousant grossièrement la même direction que F04 et F10. La section observée mesure environ 3,00 m d'est en ouest, sur 2,50 m de hauteur maximale. Elle occupe le rebord du plateau, comme les murs F04 et F06, similitude qui conduit à proposer l'appartenance de F11 à l'enceinte méridionale du château. Si cette interprétation est la bonne, elle modifie légèrement les hypothèses antérieures relatives au tracé de cette dernière.



Figure 35 : vue générale du parement sud de F11

Malgré de nombreux arrachements, les seize assises de galets visibles, liées par un mortier de chaux blanc dans lequel on retrouve de petits galets, dessinent l'habituel motif en *opus spicatum* (US 11.01). Quelques gros galets, pris dans le mortier, apparaissent dans les assises les plus basses, l'ensemble ayant un léger fruit. A l'extrémité est de F11, d'autres galets intriguent du fait de leur taille plus importante, de leur association

avec un bloc de molasse et de leur position en saillie formant un angle droit avec le reste du mur (US 11.02). Ils pourraient indiquer l'emplacement d'une maçonnerie détruite, peut-être un angle du mur.



Figure 36 : détail de l'US 11.02

Au sud-est de F11, un repérage rapide a confirmé la présence d'éléments maçonnés le long du rebord sud-est du plateau, lequel correspondrait donc bien aux limites de l'enceinte castrale, telles qu'elles semblent se dessiner sur le cadastre de 1818. Si on s'appuie sur ce document, F11 peut être assimilé à la dernière partie de l'enceinte sud, près de la jonction avec le rempart ouest. Ces différentes hypothèses devront cependant être vérifiées ultérieurement.



## CHAPITRE 3

### Le mobilier

Au cours de cette campagne, un mobilier assez diversifié a été rassemblé, que ce soit lors des prospections au sol ou du nettoyage des structures. En raison de ce contexte incertain, une étude approfondie n'a pas été jugée indispensable. Il paraît néanmoins nécessaire d'en faire une présentation, type par type, en se concentrant sur les principaux ensembles, la description détaillée de chaque pièce étant donnée en annexe. Seuls les restes animaux, dont quelques ossements de rongeurs et de suidés, ne font l'objet d'aucune description autre que celle de l'inventaire.

#### 1. LA CÉRAMIQUE

Le corpus de céramique est constitué de 96 tessons (11 bords, 1 fond et 84 fragments de panse), appartenant à un nombre minimum d'individus évalué à 41. Le NMI a été calculé en distinguant les ensembles par formes, puis par type de pâte. Les quelques prudentes propositions de datation s'appuient sur l'ouvrage *Pots et potiers en Rhône-Alpes* (Faure-Boucharlat et al. 1996), complété par les communications et publications plus récentes d'Alban Horry (2011), notamment sur la céramique moderne et par la consultation du référentiel élaboré par ce dernier dans le cadre du projet *iceramm*, porté par l'université de Tours<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> *iceramm.univ-tours.fr*.

Le secteur A a livré 66 tessons, pour un NMI de 22, ce qui en fait l'ensemble le plus important du corpus. Il s'agit uniquement de céramique commune, à pâte grise (61%) ou orangée (19%). Le seul fragment lié à F02 est un bord à pâte orangée épaisse, avec une lèvre confondue et une anse assez large (3,5 cm), sur laquelle on trouve des traces d'un mortier blanc compact, ce qui laisse supposer que ce fragment était pris dans la maçonnerie (fig. 37). Le type de pâte utilisé est courant aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, mais n'en est pas non plus caractéristique. Au plus peut-on exclure une datation postérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle.



Figure 37 : bord provenant du nettoyage de F02

L'ensemble issu du nettoyage de F04 est important numériquement, avec au moins 17 individus distincts, dont une majorité de pâte grise, éventuellement orangée en surface, avec, la plupart du temps, des inclusions de chamotte ou de charbon. Parmi la céramique grise, un tesson présente des traces d'engobe marron, sept autres sont couverts d'une glaçure translucide sur leur face interne. Deux bords, à pâte semi-épaisse avec des inclusions de quartz, rappellent certaines productions des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles découvertes à Albon (fig. 38).





Figure 38 : bord provenant du nettoyage de F04

On trouve des traces de glaçure marron ou métallescente sur six tessons à pâte orangée, traitement plutôt caractéristique de la période moderne. Enfin, dans un lot de cinq tessons à pâte grise à coeur et orangée en surface, un fragment présente les traces d'un décor à la peinture blanche (fig. 39).



Figure 39 : fragment de panse avec décor provenant du nettoyage de F04

Le choix d'un décor entrelacé clair sur fond rouge-orangé rappelle le groupe 1 du vaisselier des ateliers d'Érôme et de Ponsas, dans lequel on retrouve ce type de motifs sur des engobes sombres. La production en question est bien connue et datée

principalement des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (Faure-Boucharlat et al. 1996 : 104-111 ; Horry 2011 : 48-49).

Le secteur B a livré, lui, 26 tessons, pour un NMI de 16 et une proportion pratiquement égale de céramique commune grise (12 tessons) et orangée (11). 15 d'entre eux proviennent du nettoyage de F06, les autres du ramassage de surface, avec le même équilibre constaté entre les deux principales productions. La céramique grise est plus homogène que précédemment, sans glaçure ni décor.. Le seul tesson remarquable est un bord à lèvre retroussée, à pâte fine, presque noir côté externe et orangé côté interne (fig. 40).



Figure 40 : bord ramassé à la surface du secteur B

Parmi les fragments de céramique orangée ramassés au sol, on recense notamment un bord avec des traces d'engobe noir, trois éléments avec engobe marron, dont un avec une glaçure de la même couleur, ainsi qu'un tesson à glaçure translucide. On peut aussi noter la présence de deux tessons de grès à pâte gris foncé, type extrêmement courant dans les régions du nord de la Loire aux XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, dont aucun centre de production n'est connu dans la

proche région.

Un fragment de porcelaine a été récupéré contre le parement ouest de F06 ; il s'agit du seul tesson indubitablement contemporain ramassé lors de cette campagne. Inversement, trois tessons à pâte fine grise sont partiellement couverts d'un mortier blanc-beige similaire à celui mis en oeuvre dans la maçonnerie et sont donc liés à une des phases de construction de cette section de l'enceinte.

Seuls cinq tessons proviennent du secteur C. Il s'agit uniquement de céramique grise à pâte fine, l'un des tessons étant associé à F05 et portant un décor de lignes parallèles tracées à la molette, les autres à F11. On peut noter, en particulier, la présence d'un bord à pâte grise, avec un bec verseur pincé (fig. 41).



Figure 41 : fragment de bec provenant du nettoyage de F11

D'après la forme du bec, il s'agit d'un fragment de cruche, d'un type présent dans de nombreux corpus des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. On peut citer, à titre d'exemple, la cruche n°4 du référentiel i-ceramm pour la région Rhône-Alpes (fig. 42).

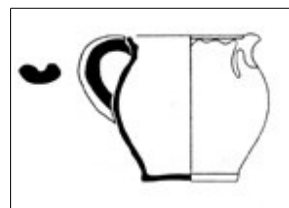


Figure 42: cruche 4 du référentiel i-ceramm (échelle 1/3)

Lors d'un diagnostic réalisé en 2007 au hameau de la Tour, à Albon, d'autres fragments de cruche à pâte grise et bec pincé ont été mis au jour dans un silo (Goy 2007 : 15). Ils appartiennent à un lot globalement daté des X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, ce qui vient appuyer la proposition d'une datation médiévale pour l'unique exemple morassien.

En résumé, la céramique présente sur le site appartient majoritairement à un large horizon chronologique couvrant le Bas Moyen Âge et l'époque moderne, avec une assez grande homogénéité des productions quel que soit le secteur. On retrouve les grands types, définis au départ pour la région lyonnaise, que sont la commune grise (G), la commune rouge (R) et leurs dérivées glaçurées (G1 et R1). Si la première est omniprésente durant toute l'époque médiévale, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, avant de disparaître peu à peu, les autres se répandent surtout entre les XIII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Faure-Boucharlat et al. 1996 : 275-280). Quant à la provenance des poteries, la piste menant vers des ateliers locaux, tels ceux des alentours d'Érôme, mérite sans doute d'être explorée. L'absence, à un tesson près, des types de poteries apparus aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles (glaçurée verte et jaune, faïence, porcelaine) concorderait bien avec l'idée d'une absence d'occupation postérieure au

démantèlement du château, tout au moins dans les zones étudiées. À titre de comparaison, lors du diagnostic de 2007 à Albon, un bâtiment détruit au XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup> a livré non seulement des poteries semblables à celles de Moras, mais aussi des fragments de service jaune et de productions sur engobe (Goy 2007 : 13). La mise en évidence de l'utilisation de céramique cassée dans le mortier témoigne enfin de pratiques de récupération des matériaux dont l'importance reste à déterminer.

## 2. LA TERRE CUITE ARCHITECTURALE

La TCA ramassée provient presque exclusivement du nettoyage des structures. Les 97 fragments constituant ce corpus représentent une masse totale de 3,9 kg (fig. 43 et 44).

	brique	tuile canal	tuile plate	tuile à crochet	autre	total
A	4	4	0	0	0	8
B	60	15	0	0	1	76
C	3	1	8	1	0	13
<b>total</b>	67	20	8	1	1	97

Figure 43 : nombre de fragments de TCA par catégorie et par secteur

	brique	tuile canal	tuile plate	tuile à crochet	autre	total
A	382	493	0	0	0	875
B	1219	927	0	0	215	2361
C	86	7	591	14	0	698
<b>total</b>	1687	1427	591	14	215	3934

Figure 44 : masse des fragments de TCA par catégorie et par secteur

Comme on peut le constater à la lecture de ces données, la majorité des restes est constituée de

fragments de brique ou de tuile canal, matériaux dont la présence n'est évidemment pas surprenante, dans le sens où ils sont omniprésents dans le bâti médiéval et moderne local. Les tuiles canal, héritières des *tegulae* antiques, sont le principal matériau de couverture encore employé dans la Drôme des collines. Quant à la brique, son utilisation dans les remparts et tours-portes de Moras a déjà été signalée, mais on peut aussi évoquer son usage massif au château de Bressieux ou à l'église de Roybon, dans la proche vallée de la Galaure.

Les types de pâte utilisés ne sont guère nombreux. Les briques sont ainsi uniformément orangées à rouges, peu denses, avec des inclusions de calcaire. Elles ont été trouvées uniquement en lien avec F02, F06 et F11, ainsi qu'en surface, à proximité de F01. On retrouve le même type de pâte pour les tuiles canal découvertes en nettoyant F04 et F11, ainsi que pour l'unique tuile à crochet ramassée sur le site, également lors du nettoyage de F11. En revanche, le décapage de F06 a livré un autre type de tuile canal, à pâte grise-ocre. Cette pâte est similaire à celle d'une partie des tuiles plates trouvées contre F05 et dans l'US 05.11, laquelle comprenait également des fragments de tuiles plates beiges-orangées. La présence de ce dernier type de tuile est naturellement intéressante, dans le sens où elle montre que les systèmes de couvertures n'étaient pas uniformes sur le site, information que les sources écrites ne fournissent pas, en raison du recours unique au terme *tegula*.

Un élément trouvé en surface dans le secteur B mérite une attention particulière. C'est un fragment parallépipédique, à pâte rouge sombre, avec quelques

inclusions de charbon et de quartz, sur une face duquel on distingue nettement deux rainures parallèles (fig. 45). Selon toute vraisemblance, il s'agit d'une pilette d'hypocauste, les stries indiquant le côté sur lequel était posé la pilette supérieure, chaque colonne ainsi formée servant à supporter un sol en terre cuite, l'air chaud circulant entre elles. Jean-Michel Poisson a indiqué en avoir découvert de semblables lors de la fouille du site castral d'Albon, indiquant, dans les deux cas, le réutilisation de matériaux provenant de sites antiques.



Figure 45 : pilette d'hypocauste ramassée à la surface du secteur B

### 3. LE RESTE DU MOBILIER ANTHROPIQUE

Quelques pièces de mobilier n'appartiennent pas aux deux grandes catégories précédemment évoquées.

Les seuls objets en fer, tous deux découverts lors du nettoyage de F04, sont un clou de 4 cm de long, à tête ovale, et une tige de 5 cm. Leur caractère ubiquiste, pour les périodes médiévale et moderne, voire contemporaine, ne permet pas d'en tirer

la moindre information.

Plus intéressante est la présence de scories de fer et de fragments de lingots ferrugineux peu dense, présentant des traces évidentes de chauffe, près du talus F07, dans la partie haute du secteur B (fig. 23 et 24), ensemble qui pourrait être issu d'opérations de réduction du minerai de fer (Mangin et al. 2000 : 223-224 ; Arribet-Deroin 2010 : 152-154).

Toujours dans le secteur B, un fragment d'un verre à pied, à paroi hexagonale, de couleur violacée, a également été ramassé. C'est un type de verre très courant dans le vaisselier noble et bourgeois des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

Dans le secteur C, rappelons la présence de nombreux fragments d'enduit à base de chaux, de couleur rosée, lissé en surface, dans les déblais liés à la fouille clandestine de la "chambre rose".

Enfin, il faut signaler la présence, dans l'humus recouvrant F04, d'un fragment de mosaïque collé à du béton, indubitablement contemporain, en situation évidemment très secondaire.



## CHAPITRE 4

### Synthèse et perspectives

À l'issue de cette campagne de relevés, plusieurs questions concernant l'histoire du site de Moras ont d'ores et déjà trouvé une réponse, mais d'autres se posent désormais et constituent de nouvelles bases pour de futures recherches.

#### 1. L'ORGANISATION DE L'ENSEMBLE CASTRAL

Tout d'abord, le plan de l'ensemble castral commence à se dessiner de manière plus précise, même si de nombreux points d'interrogations subsistent. L'hypothèse d'une bipartition entre une haute-cour, au sommet de la butte (secteur A) et une basse-cour, s'étendant vers l'est-nord-est (secteur B), jusqu'à présent avancée, est en partie confirmée, mais pourrait également ne pas totalement correspondre à la réalité du site.

La découverte du mur F05, dans l'alignement du talus séparant les deux secteurs, vient clairement appuyer l'idée de l'existence d'une courtine séparant les deux cours. Elle n'était jusqu'alors connue que par de rares mentions écrites. Le terme de basse-cour n'apparaît en effet pour la première fois qu'en 1473, dans un compte-rendu de travaux. Ce dernier évoque des reprises à faire *in muro basis curtis dictis turris quadrata, apparte dicte coquine et contra castrum apparte uenti*. (ADI B3125). En d'autres termes, la tour carrée

possède une basse-cour du côté nord, le *castrum* étant situé du côté du vent, c'est-à-dire au sud. Selon la terminologie plus neutre proposée pour l'espace delphino-savoyard (Payraud 2009 : 365-370), le château de Moras comprend donc au moins une haute-cour et une basse-cour, celles que les chercheurs anglophones définissent respectivement comme *inner bailey* et *outer bailey*.

Cette courtine est prolongée par F10 au sud et F02 à l'ouest, ce dernier mur semblant correspondre, en outre, à la limite occidentale de l'enceinte castrale. En admettant le fait que F05 se poursuit, vers le nord, pour rejoindre F04, séparant ainsi les deux cours, deux hypothèses sont plausibles :

- Il n'existe pas d'autre enceinte au sein de la haute-cour. Dans la typologie de Jean Mesqui (1991 : 23), il s'agit alors d'une enceinte à tour-maîtresse interne.
- La motte dispose de sa propre enceinte au sein de cette cour, ce qui la rattache aux mottes à tour et chemise (*ibid.* : 19).

En l'absence d'élément permettant d'appuyer réellement la seconde théorie, il paraît raisonnable d'accepter, pour le moment, l'idée d'une première cour dominée, au sud, par une tour sur motte. Le château se rattacherait ainsi à une typologie relativement bien connue pour les premières formes castrales, dont l'un des exemples locaux les mieux connus est celui du Châtelard de Chirens (Isère), lui aussi daté du XI<sup>e</sup> siècle.

Il est par ailleurs difficile d'imaginer ce que pouvait être la "chambre rose" fouillée clandestinement. Si

on en croit la description des habitants, parlant d'une maçonnerie circulaire, il pourrait s'agir de l'emplacement d'une tourelle de flanquement, plutôt que d'une citerne. Comme on sait toutefois qu'une citerne existe dans le donjon en 1418 (Payraud 2009 : 210), cette hypothèse ne peut pas totalement être écartée.

Le tracé de l'enceinte externe du château est, désormais connu avec certitude du côté nord, où la question d'un éventuel dispositif de flanquement devra être examinée dans l'avenir. Par analogie, il est tentant de considérer que les éléments maçonnés repérés le long du rebord méridional du plateau appartiennent, eux aussi, à ce rempart, qui engloberait ainsi une vaste surface d'environ 3,5 ha. Dans ce cas de figure, le talus F07 marquerait une division interne ; à moins, bien entendu, que l'un et l'autre appartiennent à des états différents du système de fortifications.

La chronologie de ces différentes enceintes n'est, pour l'heure, pas connue. Les murs du bourg sont mentionnés pour la première fois au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et on peut supposer que leur érection n'est pas antérieure à la promulgation des premières franchises de Moras, en 1227. Leur appareil est différent de celui des structures relevées sur le site, à l'exception notable de F02, où il semblerait qu'on retrouve la même alternance entre galets et briques, alors que seuls les premiers et éventuellement des blocs de molasse sont employés dans les autres. Or, d'après les tracés reportés sur le cadastre napoléonien, il y a de fortes chances que F02 se situe dans la zone de jonction entre l'enceinte castrale et celle du bourg ; par conséquent, il ne serait pas surprenant que F02

soit lié, d'une manière ou d'une autre, à cette nouvelle construction. On sait ainsi que l'enceinte orientale est partiellement reprise lors de l'aménagement de la poterne située au pied de la tour ronde, après 1418.

Il pourrait donc exister, à l'intérieur des braies, au moins trois espaces distincts, avec une haute-cour et deux basses-cours. Ce dispositif est connu dans d'autres châteaux dauphinois, par exemple à Château-Queyras, forteresse du XIII<sup>e</sup> siècle moins étendue, où il résulte de l'extension progressive des fortifications (Payraud 2009 : 321-324). Dans le monde germanique, on fait en général la différence entre Zwinger et Vorburg, c'est-à-dire, en simplifiant, d'une part, des espaces compris entre deux enceintes à l'intérieur du château, d'autre part la zone située entre l'entrée principale et la haute-cour.

Dans le cas de Moras, le secteur B rassemble toutes les caractéristiques du *Vorburg* et il semblerait logique que ce soit là l'emplacement du bourg castral, dont le *Probus* confirme l'existence. On serait ainsi dans un cas rappelant celui d'Albon, où se superposent un habitat groupé situé à l'intérieur de l'enceinte (le hameau de la Tour), le complexe palatial et la motte, le château de Moras disposant d'une cour supplémentaire. Cependant, comme le remarque Kari Uotila (2004 : 282-283), cette interprétation n'a de sens que dans le cas où les accès au château ne changent pas. Or, à Moras, comme dans les exemples finlandais étudiés par ce dernier, la création d'une poterne en 1418 entraîne probablement des modifications dans l'aménagement intérieur du château. Il n'est donc pas possible de proposer d'interprétation fonctionnelle de ces deux espaces



sans information complémentaire.

De ce point de vue, la seule donnée nouvelle est la présence de matériaux liés à une activité métallurgique dans le secteur B. Cette concentration pourrait en effet indiquer l'existence de bas-fourneaux dans la partie orientale du site, sans que l'on sache, pour le moment, s'il s'agit d'une activité développée dans la basse-cour ou postérieure au démantèlement du château. La présence de bas-fourneaux ne serait pas une surprise : elle est par exemple supposée, aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, dans les basses-cours des châteaux de Senonches (Eure-et-Loir) et Bretoncelles (Orne), en raison de la découverte de déchets semblables (Carré 2008 : 41 ; Flambard Héricher 2004 : 81). Voilà en tout cas une nouvelle piste à explorer sur la nature des bâtiments présents dans l'enceinte castrale ; hormis les tours et les bâtiments du donjon (tour, *aula*, four, latrines), les sources delphinales ne mentionnent qu'une cuisine, un grenier et des maisons. Seule la localisation de la cuisine – dans la haute-cour ou immédiatement à proximité – est donnée par les sources.

## 2. LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

La série de relevés effectuée a permis de mieux cerner les matériaux et les techniques employés pour la construction des différentes enceintes du château. Dans ce domaine, la campagne de 2010 apporte de nombreuses informations nouvelles, dont la synthèse peut aider à comprendre l'histoire du site et à la situer dans un contexte plus large.

La question des matériaux employés avait déjà été abordée à travers l'analyse des sources écrites, un peu plus loquaces sur ce sujet que sur la nature des bâtiments du château. En effet, les comptes de châtelainie, en raison de leur objectif de contrôle des dépenses, précisent lorsque les travaux d'entretien des bâtiments seigneuriaux impliquent l'achat de matériaux par le châtelain. Ce cas ne se présente toutefois que rarement, car les maçons et les charpentiers fournissent en général eux-mêmes ce qui leur est nécessaire. En définitive, les sources écrites évoquent surtout les parties les plus souvent refaites.

On sait ainsi qu'au début du XV<sup>e</sup> siècle la couverture des bâtiments du donjon et des tours-portes est en tuile (Payraud 2009 : 210). Les gouttières placées sur les toits de ces dernières en 1418 sont en terre cuite et renforcées par du mortier pour diminuer le risque d'arrachement par le vent. Le mortier en question est un mélange de chaux et de sable, alors qu'en d'autres occasions, il est question soit de *morterium calcis*, soit de *morterium arene*, indiquant la variété des techniques utilisées. Quant au bois, il est omniprésent, qu'il s'agisse du chêne, systématiquement employé pour la construction et la réfection de structures légères (mâchicoulis, chaffaux, échiffes), ou du sapin, privilégié pour les planchers. L'utilisation du plomb et du fer est également attestée, principalement lors du percement ou de la réparation de baies.

Trois types de mortier de chaux ont été observés sur le site, les deux premiers étant liés aux structures F01, F02 et F03. Le premier est un mortier sableux beige, homogène, avec des inclusions de petits galets (US 01.03, 02.01, 02.02). Le deuxième est plus chargé



en chaux et en cailloux, lui donnant un aspect blanc-beige granuleux (US 02.07 à 02.10, 03.01, 04.01). On peut noter qu'il est en particulier employé pour la partie de F02 interprétée comme un parement externe, ainsi que pour l'ensemble de F04. Le troisième est un mortier très blanc, également chargé en cailloutis (US 05.10, 06.02, 06.04, 10.01, 10.02 et 11.01). C'est le seul type utilisé dans les parties visibles de F05, F06, F10 et F11. On peut ajouter à cet ensemble les enduits de chaux très homogènes liés à F05 et F10, respectivement rose et blanc. Ceux-là sont le produit d'un travail de fabrication et de lissage soigné. Comme on pouvait s'y attendre, la typologie des mortiers est donc plus complexe que ce qu'indique la documentation comptable. Néanmoins, la terminologie à laquelle font appel les clercs – qui ne font que retranscrire le rapport oral du châtelain ou de son lieutenant – indique une connaissance au moins basique de la réalité des chantiers par les agents chargés de superviser les travaux. En l'état, les quelques indices rassemblés semblent indiquer que les mortiers plus sableux ne sont pas utilisés pour les parties les plus exposées des murs.

En ce qui concerne l'appareil, les observations demeurent très partielles. L'usage presque systématique de l'*opus spicatum* ne constitue pas une surprise, étant donné sa présence dans nombre de bâtiments de la Valloire et des vallées voisines. Son analyse, qui devrait pouvoir être affinée dans l'avenir, montre cependant qu'il ne s'agit que d'une uniformité de façade. En effet, si le parement de F02 présente des similitudes avec celui des remparts du bourg, ceux de F04 et de F11 sont très proches l'un de l'autre. Dans le premier cas, des assises de brique ou

de molasse scandent l'élévation ; dans le second, la régulation des assises est assurée par des changements d'inclinaison des galets.

Il est trop tôt pour savoir si ces différences indiquent différentes phases de construction ou si elles sont liées aux conditions du démantèlement du château. Ces dernières sont d'ailleurs encore obscures, même si la présence de massifs maçonnés au pied de F02, F06 et F10 suggère un abattage des enceintes par le haut. Selon Yves-Marie Bercé (1996 : 126), l'une des méthodes les plus couramment employées pour détruire les fortifications au XVII<sup>e</sup> siècle consiste, en effet, à découronner les tours et les enceintes en renversant les structures en encorbellement. Un tel procédé a par exemple été utilisé au château de Maintenon (Eure-et-Loir) pour la démolition d'une barbacane dans les années 1670<sup>3</sup>. Le bon état global des maçonneries semble en tout cas écarter l'usage généralisé de la poudre, qui entraîne des dégâts considérables et limite les possibilités de récupération des pierres.

Notons aussi que la découverte de tessons apparemment intégrés au mortier est liée à une pratique, connue depuis l'Antiquité mais surtout très courante à la fin du Moyen Âge : l'utilisation de céramique à des fins esthétique, architectonique ou simplement économique dans les élévations (Poisson 2008).

Comme on peut le constater, les données issues des relevés archéologiques sont cohérentes avec celles qu'apportent les sources écrites sur le château des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. La comparaison avec les exemples

<sup>3</sup> Diagnostic archéologique réalisé en 2010.

locaux n'apporte pas d'information complémentaire : à Albon, contemporain de Moras, ou Bressieux, plus tardif, si les galets constituent effectivement les matériaux de base des maçonneries, les parements sont majoritairement en molasse pour l'un, en brique pour l'autre. Encore faut-il rappeler que, dans ces sites, les observations archéologiques ont principalement concerné les bâtiments de la haute-cour. À Albon, ils n'appartiennent pas à la première phase d'occupation du site, caractérisée par la présence de bâtiments sur poteaux à l'emplacement de la future *aula*. On ne sait pas s'ils sont déjà abrités derrière une enceinte et si celle-ci est maçonnée. Il n'est donc pas possible de préciser, pour l'heure, la datation absolue des enceintes du château de Moras, même s'il paraît probable que les sections relevées appartiennent à un état datant au plus tôt du XIII<sup>e</sup> siècle.

### 3. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DU SITE

Le but de cette opération était non seulement d'affiner la connaissance du château de Moras, mais aussi et surtout d'évaluer le potentiel archéologique du site. La notion de potentiel doit être entendue de la même manière que dans la thèse d'Amélie Laurent sur les milieux urbains :

"L'évaluation consiste à définir le potentiel archéologique réel ( $P_r$ ) à partir du potentiel idéal ( $P_i$ ) et des destructions massives du dépôt archéologique (D), pondéré par un facteur complexe relatif à la qualité du dépôt (Q)" (Laurent 2007 : 23).

Dans le cas de Moras, le potentiel idéal ( $P_i$ ) est défini

principalement à partir des sources écrites : il s'agit d'un château royal, puis princier, occupé pendant au moins six siècles (XI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles).

Trois phases de destruction (D) étaient connues *a priori* : le démantèlement du château en 1627, la construction de la madone et l'aménagement du chemin de procession entre 1854 et 1856, ainsi que l'élargissement de ce dernier en 1960, à l'origine de la découverte du site fouillé par Alain Nicolas. Ce dernier a observé, du côté sud de la colline, un remblai d'une dizaine de mètres d'épaisseur, qu'il pense lié à la démolition du château. L'absence de mobilier dans cette couche étonne cependant, étant donné ne serait-ce que la quantité de céramique recueillie lors du nettoyage des murs. Seuls de nouveaux sondages dans cette partie de la colline permettraient donc de vérifier la nature de ce remblai. En outre, les enceintes sont conservées sur une hauteur importante, notamment F11, laissant penser qu'elles n'ont été que très partiellement détruites, peut-être même seulement découronnées, comme suggéré précédemment.

Le caractère destructif des travaux du XIX<sup>e</sup> siècle paraît, lui aussi, relativement limité. Force est de constater, en effet, que les lignes de force du cadastre napoléonien ont été globalement conservées et que les chemins et sentiers montant vers la madone longent, en règle générale, les différentes sections d'enceintes relevées en 2010. La jonction entre F02 et F04 a cependant disparu ; encore faudrait-il savoir s'il s'agit d'une démolition ou d'un simple remblaiement. De même, la partie du chemin de procession contournant la motte par la sud, sans doute élargie en 1960, de même que la rampe d'accès

vers la madone, empêchent de connaître les connexions éventuelles entre les murs F02, F10, F11 et le talus F07. D'une manière générale, le secteur de la haute-cour est donc potentiellement le plus perturbé par ces différentes transformations.

Pour le reste du site, il faut naturellement prendre en compte l'impact, d'une part des travaux agricoles, d'autre part de la végétation, dans l'appréhension de la qualité de conservation des vestiges archéologiques (Q). Il a pu être vérifié, de manière empirique, que la végétation présentait autant d'avantages que d'inconvénients. En effet, la densité des broussailles préserve les vestiges de la plupart des curieux – ce qui n'a malheureusement pas empêché les fouilles clandestines de la "chambre rose" – et limite aussi les risques d'effondrement. À l'inverse, le lierre et les racines, en raison de leur caractère intrusif, fragilisent considérablement les maçonneries.

Pour tenir compte de ces différents paramètres, il a été demandé, à l'issue de l'opération, de poser des grillages le long des murs qui avaient été dégagés. Ce travail doit être pris en charge par l'association Moras en Valeur, avec l'appui de la mairie. Quant aux travaux agricoles, ils concernent principalement le secteur B. La plantation d'arbres fruitiers n'est pas, en soi, particulièrement dévastatrice. En revanche, le passage régulier d'engins agricoles implique une destruction de tous les niveaux archéologiques superficiels, dont l'épaisseur est inconnue.

En revenant à la définition donnée plus haut, on peut donc considérer que le potentiel idéal est élevé, que la qualité de conservation des vestiges est plutôt

bonne, mais que l'importance des destructions anciennes varie considérablement en fonction des secteurs (fig. 46). Par conséquent, on le potentiel archéologique réel du site est globalement élevé, à l'exception des zones entamées par le chemin de procession et le chemin traversant le secteur B. Il est possible d'affiner cette analyse très superficielle, en s'attardant sur quelques questions-clés.

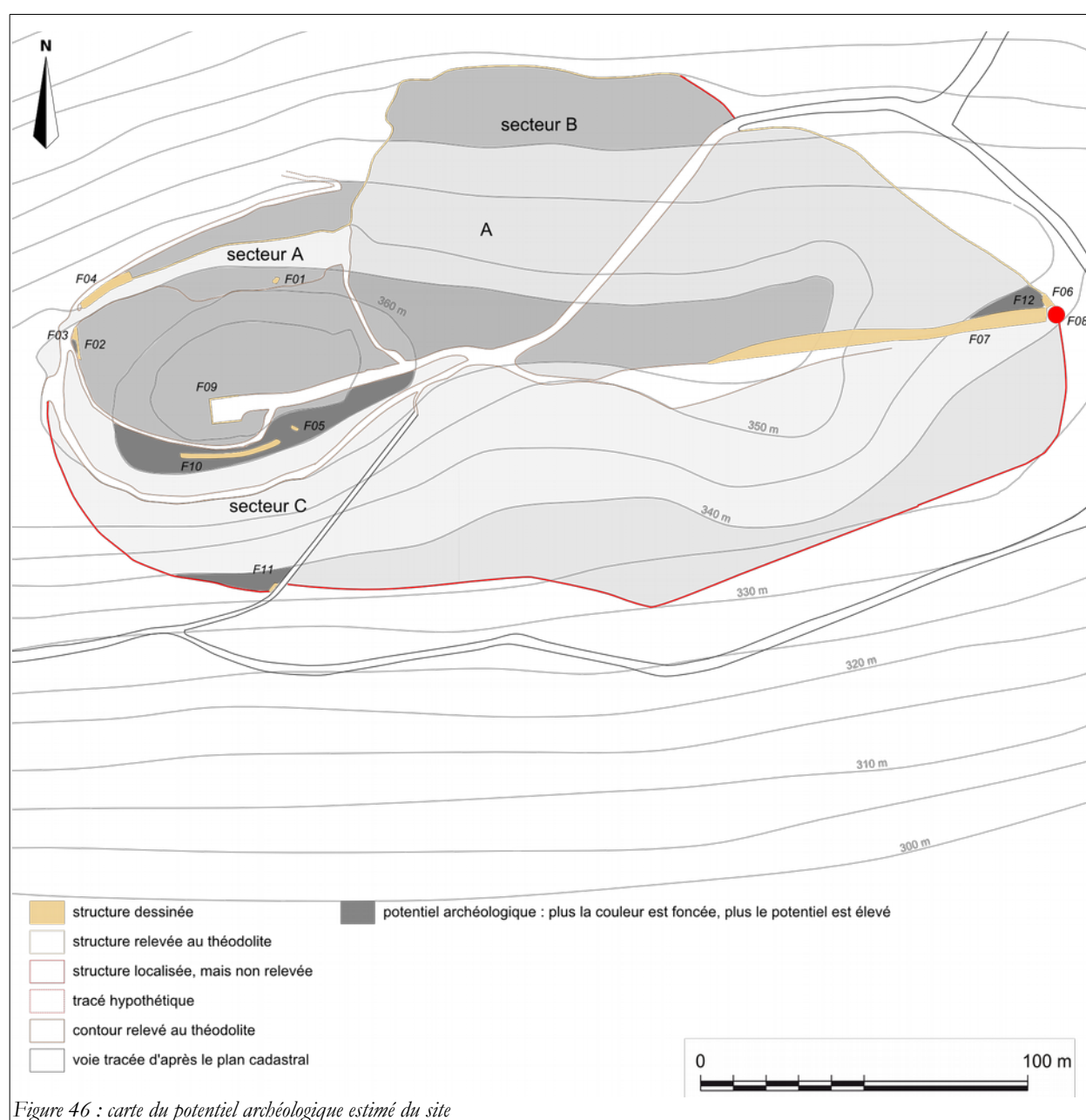
Les diverses observations effectuées montrent d'abord un bon état global de conservation des enceintes, confirmé par celui de la tour ronde, même si cette dernière n'a pu être étudiée dans le détail, ainsi que par la préservation d'une partie de la tour carrée. Tout cela conforte l'hypothèse d'un site partiellement démantelé et abandonné, plutôt que celle d'une destruction massive. Il existe donc une forte probabilité de pouvoir, à terme, connaître le tracé complet des différents remparts, localiser les tours de flanquement et les portes et ainsi restituer les axes de circulation à l'intérieur du château.

Pour cela, il faudrait d'abord compléter le travail déjà réalisé dans les parties inaccessibles en 2010, principalement sur le versant sud de la butte, en commençant par achever le relevé topographique de l'intégralité du site. L'utilisation de matériel plus perfectionné, tel un tachéomètre laser, qu'il n'a pas été possible de se procurer en 2010, faciliterait et accélérerait ce travail, en particulier la réalisation de relevés microtopographiques, à l'image du travail mené depuis 2004 sur les fortifications de terre en Haute-Normandie (Flambard-Héricher 2010).

Toujours dans la même optique, des décapages superficiels suffiraient sans doute à repérer la

jonction entre, d'une part F02 et F04, d'autre part F04 et F06. Ce dernier point est d'autant plus important que l'endroit où les deux sections sont supposées se rejoindre, dans l'angle nord-est du secteur B, est l'emplacement le plus probable de la porte entre le bourg et le château. Enfin, la solution la plus simple pour évaluer l'épaisseur des dépôts archéologiques demeure l'ouverture de sondages, dans les zones au potentiel le plus élevé.

L'idéal serait, naturellement, de sonder directement, dans le secteur A, la partie de la plate-forme non plantée d'arbres, au pied de la tour carrée. Cependant, son utilisation à l'occasion des cérémonies de l'Assomption rend cette hypothèse difficilement envisageable. En revanche, l'angle sud-est du secteur B, où a été relevée une section de F06, présente le triple avantage d'être situé à proximité immédiate de la tour ronde F08 et du talus F07, d'occuper le haut de la pente, moins lessivé par les



pluies et d'être trop excentré pour avoir réellement été perturbé par l'agriculture mécanisée. La topographie du secteur C interdit pratiquement tout sondage.

Enfin, d'autres recherches menées en parallèle pourraient permettre de compléter encore la documentation disponible sur le site. Il conviendrait notamment de réexaminer les données rassemblées lors des fouilles d'Alain Nicolas, en particulier le mobilier qualifié d'antique et médiéval, au regard des connaissances actuelles sur le site et son contexte régional. Le sondage pratiqué dans le "tumulus", à l'ouest du site, pourrait peut-être livrer plus d'informations que ce qui a été glané ici et là. De même, il existe peut-être des archives encore inexploitées relatives au démantèlement du château. Elles pourraient apporter des précisions sur la nature exacte des destructions ordonnées et sur l'ampleur des moyens mis en oeuvre dans ce but.

## CONCLUSION

Cette campagne de relevés réalisée sur le site du château de Moras-en-Valloire a permis d'atteindre les objectifs initialement fixés, à savoir dresser un premier plan détaillé du site et rassembler le plus d'informations possibles sur la nature des vestiges et leur état de conservation.

L'ensemble castral s'inscrit dans la lignée des châteaux à motte excentrée et enceintes successives, plutôt caractéristique des premières formes castrales qui voient le jour entre les X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Seule cette morphologie permet, pour le moment, de suggérer l'existence ancienne, voire dès l'origine, d'une tour maîtresse sur motte dominant le château depuis l'ouest. L'examen attentif du mode de construction des enceintes montre leur similitude avec celles du bourg, ce qui pousse à considérer que les vestiges relevés appartiennent à la même phase de l'histoire du site que ces dernières, dont la construction date des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. L'étude du mobilier conforte, de son côté, l'hypothèse d'un démantèlement du château au XVII<sup>e</sup> siècle et de l'abandon ultérieur du site, partiellement consacré à l'agriculture et envahi par la forêt.

Les matériaux et technique de construction utilisés, de même que la céramique, montrent que le château de Moras s'inscrit bien dans son contexte micro-régional, tout en présentant des caractères tout à fait spécifiques, qu'il s'agisse de ses vastes dimensions, de sa position de forteresse dominant visuellement un territoire très étendu, de son lien organique avec le village ou encore de sa longue période d'occupation,

même si celle-ci n'est encore connue que par les sources écrites et quelques témoins matériels épars.

Cet ensemble de facteurs fait du château de Moras un site au potentiel archéologique particulièrement intéressant. La poursuite de son étude pourrait enrichir considérablement les connaissances sur les premiers ensembles fortifiés de l'espace delphino-savoyard et sur l'évolution du phénomène castral au cours du Moyen Âge et du début de l'époque moderne. Enfin, elle pourrait permettre d'aborder la question de l'organisation des basses-cours, encore peu étudiée, d'autant plus que l'existence d'un habitat dans l'enceinte castrale antérieur au bourg lui-même est attestée par les sources écrites.





## BIBLIOGRAPHIE

- Arribet-Deroin 2010** : Arribet-Deroin (D.).  
Rythmes et pratiques de la métallurgie du fer aux  
XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : les "bloomeries" de Tudeley  
(Kent) et de Byrreknott (comté de Durham).  
*Archéologie médiévale*, t. 40, 2010, p. 147-168
- Bois, Burgard 2004** : Bois (M.) et Burghard (Ch.).  
*Fortifications et châteaux dans la Drôme. Des premières  
positions défensives aux châteaux de plaisance*. Grâne :  
Créaphis, 2004
- Bercé 1996** : Bercé (Y.-M.). - Les politiques de  
démantèlement de châteaux. In : *Château et Pouvoir :  
rencontres d'archéologie et d'Histoire en Périgord*,  
1993. Bordeaux : CROCEMC/LHAMANS, 1996,  
p. 121-131
- Bois, Conjard-Réthoré, Planchon 2010** : Bois  
(M.), Conjard-Réthoré (P.) et Planchon (J.). - *Carte  
archéologique de la Gaule. La Drôme*. 26. Paris :  
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2010
- Carré 2008** : Carré (G.). - *Senonches (Centre – Eure-et-  
Loir). Château. Aménagement de la cour intérieure –  
Construction d'un escalier monumental* : rapport de fouille  
préventive. Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir,  
2008
- Chevalier 1869** : Chevalier (U.). - *Cartulaire de  
l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne, ordre de Saint-  
Benoît. Suivi d'un appendice de chartes inédites sur le diocèse  
de Vienne*. Lyon : Schevring, 1869
- Chomel 1968** : Chomel (V.). - Un censier  
dauphinois inédit. Méthode et portée de l'édition du  
Probus. *Bulletin philologique et historique*, 1967; p. 319-  
407
- Combiér, Nicolas 2009** : Combiér (J.) et  
Nicolas (A.). - *Une écriture préhistorique ? Le dossier  
archéologique de Moras-en-Valloire*. Pont-Saint-Esprit :  
La Mirandole, 2009
- Ettel, Flambard Héricher, McNeill 2004** : Ettel  
(P.), Flambard Héricher (A.-M.) et McNeill (T. E.)  
éd. - *La Basse-cour* : actes du colloque, Maynooth,  
2002. Caen : publications du CRAHM, 2004  
(Château-Gaillard ; 21)
- Faure-Boucharlat et al. 1996** : Faure-Boucharlat  
(E.), Maccari-Poisson (B.), Savay-Guerraz (S.) et  
Vicard (T.), *Pots et potiers en Rhône-Alpes. Époque  
médiévale. Époque moderne*. Lyon : ALPARA, 1996
- Flambard Héricher 2004** : Flambard-Héricher (A.-  
M.). - Fonctions et répartition de l'espace dans la  
basse-cour d'une fortification de frontière :  
Bretoncelles (Orne), XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. In : Ettel,  
Flambard Héricher, McNeill 2004, p. 79-97
- Flambard Héricher 2010** : Flambard Héricher (A.-  
M.). PCR Étude microtopographique des  
fortifications de terre de Haute-Normandie.  
*Archéologie médiévale*, t. 40, 2010, p. 293-298
- Goy 2007** : Goy (M.). - *Albon (26). Route de la Tour* :  
rapport de diagnostic. Lyon : INRAP, 2007

- Harlé-Sambet, Moyroud 2009** : Harlé-Sambet (Y.) et Moyroud (R.). - *Le château de Bressieux (Isère)*. Lyon : ALPARA, 2009
- Horry 2011** : Horry (A.). - Terres lyonnaises. Les objets de terre cuite au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Archéologia*, n°485, 2011, p. 36-49
- Laurent 2007** : Laurent (A.). - *Évaluation du potentiel archéologique du sol en milieu urbain* : thèse de doctorat. Tours : Université François Rabelais, 2007
- Mangin et al. 2000** : Mangin (M.), Courtadon (J.-L.), Fluzin (Ph.) et Lacos (É. de). - *Village, forges et parcellaire aux Sources de la Seine : l'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or)*. Besançon : Presses universitaires franc-comtoises, 2000 (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté ; 699)
- Payraud 2009** : Payraud (N.). - *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle* : thèse de doctorat d'Histoire. Lyon : université Lumière - Lyon 2, 2009
- Poisson 2001** : Poisson (J.-M.). - *Albon (Drôme). Château des comtes (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)* : rapport intermédiaire de fouille programmée. Lyon : CIHAM, 2001
- Poisson 2008** : Poisson (J.-M.). - L'utilisation de vases céramiques dans l'architecture antique et médiévale : quelques exemples d'Italie et d'ailleurs. *In : De la céramique à l'Histoire* : colloque de Perpignan, 2000. Lyon : 2008. Texte remanié
- Uotila 2004** : Uotila (K.). - The changing roles of outer baileys in Finnish castles. *In* : Ettel, Flambard
- Héricher, McNeill 2004
- Vallernaud 1908** : Vallernaud (P.) - Un ancien droit féodal : le vingtain de Moras et historique de deux procès. *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, n°42, 1908, p. 313-335



*Château de Moras-en-Valloire – campagne 2010*










*Château de Moras-en-Valloire – campagne 2010*




## **Faune**






**Reste du mobilier  
anthropique**




## **Documentation graphique de terrain**



